Banque de Développement du Conseil de l'Europe





Rapport du Gouverneur

2002



RAPPORT DU GOUVERNEUR

Exercice 2002

Banque de Développement
du Conseil de l'Europe (CEB)

55, avenue Kléber,
F-75784 PARIS Cedex 16, France

Téléphone : +33 (0)1 47 55 55 00
Fax : +33 (0)1 47 55 03 38
Télex : 642706 CEFON - Swift : CEFPFRPP

www.coebank.org

ÉTATS MEMBRES DE LA BANQUE (année d'adhésion)

> ALBANIE	1999
> ALLEMAGNE	1956
> BELGIQUE	1956
> BULGARIE	1994
> CHYPRE	1962
> CROATIE	1997
> DANEMARK	1978
> ESPAGNE	1978
> ESTONIE	1998
> FINLANDE	1991
> FRANCE	1956
> GRÈCE	1956
> HONGRIE	1998
> ISLANDE	1956
> ITALIE	1956
> "L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE"	1997
> LIECHTENSTEIN	1976
> LETTONIE	1998
> LITUANIE	1996
> LUXEMBOURG	1956
> MALTE	1973
> MOLDOVA	1998
> NORVÈGE	1978
> PAYS-BAS	1978
> POLOGNE	1998
> PORTUGAL	1976
> RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	1998
> RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	1999
> ROUMANIE	1996
> SAINT-MARIN	1989
> SAINT-SIÈGE	1973
> SLOVÉNIE	1994
> SUÈDE	1977
> SUISSE	1974
> TURQUIE	1956



SOMMAIRE



Composition des organes de la Banque 4
- La spécificité de la CEB au sein de la communauté internationale 8

MESSAGE DU GOUVERNEUR 9
Organigramme 12

ACTIVITÉS DE LA BANQUE EN 2002 14
- Activités de la CEB dans les pays en transition 14

Activités Projets-Prêts 15
PRIORITÉS STATUTAIRES :
Aide aux réfugiés et migrants 19
Catastrophes naturelles ou écologiques 19
- Flux migratoires en Europe : le rôle de la CEB 20
NOUVELLES PRIORITÉS :
Création d'emplois dans les PME et formation professionnelle 21
- Catastrophes naturelles : été 2002, les inondations en Europe centrale 22
Santé et éducation 23
- Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est et interventions en faveur des réfugiés 24
- Le soutien de la CEB au développement durable 26
Logement social et amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé 27
AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION : 29
Protection de l'environnement 30
Modernisation rurale 32
Protection et réhabilitation du patrimoine historique 33

Activités financières 35
L'environnement économique en 2002 35
Portefeuilles obligataires 37
Produits dérivés 38
Financement de l'activité en 2002 38
Résultat et ratios 41

Politique de gestion intégrée des risques 43
Risque de crédit 43
Risque de marché 45
Risque opérationnel 46

Gestion des ressources humaines 47

ÉTATS FINANCIERS 49
Bilan 50
Compte de résultat 52
Variation des capitaux propres 53
Etat des flux de trésorerie 54
Notes annexes aux Etats financiers 55
Rapport de l'audit externe 76
Rapport du Comité de Surveillance sur le bilan et le compte de résultat ainsi que sur les Notes annexes aux Etats financiers pour 2002 77
Bilan après affectation du résultat 78
Extrait du procès-verbal de la 224ème réunion du Conseil d'administration 79
Extrait du procès-verbal de la 172ème réunion du Conseil de direction 80

NOTES AU LECTEUR couverture

COMPOSITION DES ORGANES DE LA BANQUE
au 31 décembre 2002*

CONSEIL DE DIRECTION		CONSEIL D'ADMINISTRATION
ORHAN GÜVENEN Directeur, Institut des systèmes mondiaux, de l'économie et de la recherche stratégique, Université de Bilkent, Turquie	*Présidents*	**HEINRICH HARRIES** Ancien Membre du Directoire de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), Frankfurt am Main
CHARLES GHISLAIN Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Belgique auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	*Vice-Présidents*	**JOSIP KULIŠIĆ** Ministre Délégué aux Finances, Département pour les Institutions Financières Internationales et l'Intégration Européenne, Ministère des Finances, Zagreb
SHPËTIM ÇAUSHI Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Albanie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Albanie**	**IZEDIN HAJDINI** Conseiller du Ministre, Ministère de l'Économie, Tirana **ALIOSHA GJONDEDAJ** *(depuis le 21-1-2003)* Chef du Département pour la Coopération Bilatérale, Ministère de l'Economie, Tirana
ROLAND WEGENER Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Allemagne**	**ULRICH KALBITZER** Chef de Division, Banques Multilatérales de Développement, Ministère des Finances, Berlin
CHARLES GHISLAIN Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Belgique auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Belgique**	**GINO ALZETTA** Directeur-Coordinateur du Service des Relations Internationales de l'Administration de la Trésorerie, Ministère des Finances, Bruxelles
YURI STERK Ambassadeur, Représentant Permanent de la Bulgarie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Bulgarie**	**KRASSIMIR KATEV** Vice-Ministre, Ministère des Finances, Sofia
NICHOLAS EMILIOU Ambassadeur, Représentant Permanent de Chypre auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Chypre**	**CHRISTOS PATSALIDES** Secrétaire Permanent, Ministère des Finances, Nicosie
NEVEN MADEY Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Croatie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Croatie**	**JOSIP KULIŠIĆ** Ministre Délégué aux Finances, Département pour les Institutions Financières Internationales et l'Intégration Européenne, Ministère des Finances, Zagreb
NIELS-JØRGEN NEHRING Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent du Danemark auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Danemark**	**PETER BRIX KJELGAARD** Conseiller Principal, Département des Finances, Ministère des Finances, Copenhague

* Les organes de la Banque sont les suivants : le Conseil de direction, le Conseil d'administration, le Gouverneur, le Comité de Surveillance. Un Comité exécutif, composé de membres du Conseil d'administration et présidé par le Président du Conseil d'administration, assiste le Conseil d'administration.
Aux termes de l'Article XIII, le secrétariat des organes la Banque est assuré par la "Direction de l'Accord Partiel sur la Banque de Développement", au Conseil de l'Europe à Strasbourg (Chef de l'Accord Partiel : **Mme GIUSI PAJARDI**, Secrétaire Exécutif des organes de la Banque : **M. GÜNTER SCHIRMER**).

CONSEIL DE DIRECTION		CONSEIL D'ADMINISTRATION
Guillermo KIRKPATRICK Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg **Estanislao DE GRANDES PASCUAL** *(depuis le 14-1-2003)* Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Espagne**	**Gonzalo RAMOS PUIG** Directeur Général, Direction Générale du Financement International, Ministère de l'Economie, Madrid
Ants FROSCH Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Estonie**	**Renaldo MÄNDMETS** Secrétaire Général Adjoint a.i. pour les Relations Etrangères, Ministère des Finances, Tallinn
Ann-Marie NYROOS Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Finlande**	**Seppo SUOKKO** Directeur Général Adjoint, Département d'Economie, Ministère des Finances, Helsinki **Kristina SARJO** *(depuis le 1-1-2003)* Conseillère Ministérielle, Direction des Marchés Financiers, Unité des Affaires Internationales, Ministère des Finances, Helsinki
Gilles CHOURAQUI Ambassadeur, Représentant Permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**France**	**Anne-Laure de COINCY** Chef du Bureau des Affaires européennes, Direction du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Paris
Athanassios THEODORACOPOULOS Ambassadeur, Représentant Permanent de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Grèce**	**Constantinos VGENOPOULOS** Banque Nationale de Grèce, Athènes
Zoltán TAUBNER Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Hongrie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Hongrie**	**László LENGYEL** Directeur Général, Département des Finances Internationales, Ministère des Finances, Budapest
Hördur H. BJARNASON Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Islande auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Islande**	**Thröstur OLAFSSON** Economiste, Membre du Conseil d'administration, Banque Centrale d'Islande, Reykjavik
Pietro Ercole Carlo AGO Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Italie**	**Antimo PROSPERI** Dirigeant du Deuxième Bureau de la Direction VI du Département du Trésor, Ministère du Trésor, Rome
Zvonimir JANKULOSKI Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de "L'ex-République yougoslave de Macédoine" auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**"L'ex-République yougoslave de Macédoine"**	**Goran ANCEVSKI** Chef du Département des Finances Internationales, Ministère des Finances, Skopje
Georgs ANDREJEVS Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Lettonie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Lettonie**	**Ingūna SUDRABA** Sous-Secrétaire d'Etat, Ministère des Finances, Riga

Liechtenstein
DANIEL OSPELT
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentant Permanent du Liechtenstein auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

ROKAS BERNOTAS
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentant Permanent de la Lituanie auprès
du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Lituanie

DAIVA KAMARAUSKIENE
Directeur adjoint du Département de Gestion
de la Dette Publique, Ministère des Finances,
Vilnius

GÉRARD PHILIPPS
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentant Permanent du Luxembourg auprès
du Conseil de l'Europe, Strasbourg

RONALD MAYER *(depuis le 20-1-2003)*
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentant Permanent du Luxembourg auprès
du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Luxembourg

JÉRÔME HAMILIUS
Conseiller de Gouvernement,
Ministère des Finances,
Luxembourg

Malte
JOSEPH LICARI
Ambassadeur, Représentant Permanent de Malte auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

ALEXEI TULBURE
Ambassadeur, Représentant Permanent de la Moldova
auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Moldova

VEACESLAV AFANASIEV
Vice-Ministre de l'Economie,
Ministère de l'Economie, Chisinau

TORBJØRN AALBU
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentant Permanent de la Norvège auprès
du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Norvège

TROND FOLKE LINDBERG
Directeur Général Adjoint, Chef de la Section
Banques Multilatérales et Finances, Ministère
des Affaires Etrangères, Oslo

JOHANNES C. LANDMAN
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentant Permanent des Pays-Bas auprès
du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Pays-Bas

JAN WILLEM VAN DER KAAIJ
Directeur Adjoint des Relations Extérieures
Financières, Ministère des Finances, La Haye

MARCIN RYBICKI
Directeur, Département des Affaires Etrangères,
Politiques et Economiques, Ministère des Affaires
Etrangères, Varsovie

Pologne

JACEK TOMOROWICZ
Directeur, Département de la Coopération
Internationale, Ministère des Finances,
Varsovie

PAULO CASTILHO
Ambassadeur, Représentant Permanent du Portugal
auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Portugal

LINA NETO
Directeur Général Adjoint, Direction Générale
pour les Affaires Européennes et les Relations
Internationales, Ministère des Finances, Lisbonne

ANNA LAMPEROVÁ
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentant Permanent de la République slovaque
auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

République slovaque

VLADIMIR TVAROŠKA
Secrétaire d'Etat,
Ministère des Finances,
Bratislava

VLASTA ŠTĚPOVÁ
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentant Permanent de la République tchèque
auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

République tchèque

DIMITRIJ LOULA
Directeur Général Adjoint, Département
des Organisations internationales, Ministère
des Finances, Prague

PAVEL FRELICH *(depuis le 7-1-2003)*
Chef de l'Unité des Organisations Financières
Internationales, Ministère des Finances, Prague

CONSEIL DE DIRECTION — CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sabin POP Ambassadeur, Conseiller d'Etat du Premier Ministre pour les Affaires Etrangères, Bucarest	**Roumanie**	**Enache JIRU** Secrétaire d'Etat, Ministère des Finances, Bucarest
Guido BELLATTI CECCOLI Ambassadeur, Représentant Permanent de Saint-Marin auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Saint-Marin**	**Raffaele GIARDI** Conseiller, Ministère des Finances, République de Saint-Marin

Saint-Siège
Mgr Paul Richard GALLAGHER
Envoyé Spécial du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Darja LAVTIZAR BEBLER Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Slovénie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Slovénie**	**Irena SODIN** Sous-Secrétaire d'Etat, Ministère des Finances, Ljubljana
Mats ÅBERG Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Suède auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Suède**	**Björn FRITJOFSSON** Directeur, Division pour les Organisations Internationales, Ministère des Finances, Stockholm
Jean-Claude JOSEPH Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Suisse**	**Yves EMERY** Chef de Section, Administration Fédérale des Finances, Berne
Numan HAZAR Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg	**Turquie**	**Aydin KARAÖZ** Directeur Général, Direction Générale des Affaires Economiques Internationales, Sous-Secrétaire d'Etat au Trésor, Ankara

GOUVERNEUR

Raphaël ALOMAR

VICE-GOUVERNEURS

Nunzio GUGLIELMINO (Vice-Gouverneur Délégué)
Krzysztof J. NERS
Apolonio RUIZ LIGERO

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Portugal : **Maria Isabel CASTELÃO FERREIRA da SILVA,** Inspectrice Générale Adjointe des Finances, Lisbonne
Suède : **Filip CASSEL,** Expert Comptable, Directeur d'Audit, Ph. D., Stockholm
Suisse : **Paul BRÜGGER,** Contrôleur principal du Service juridique des Finances fédérales, Berne

LA SPÉCIFICITÉ DE LA CEB AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB), fondée en 1956, est la plus ancienne institution financière multilatérale en Europe.

Depuis sa création, sous la dénomination de "Fonds de Réétablissement", elle n'a cessé d'affirmer sa vocation sociale au service de la solidarité européenne.

Un positionnement unique et original

La spécificité de la Banque résulte à la fois de la nature de ses projets et du périmètre très large de son actionnariat.

Sectoriellement, la CEB est la seule banque de développement européenne dont le mandat est exclusivement social.

Son activité concourt prioritairement à des **projets d'urgence** et au renforcement de la **cohésion sociale** en Europe.

Institution financière de référence pour les victimes de catastrophes naturelles, les réfugiés et les groupes de populations fragiles (orphelins de Roumanie, anciens déportés de Lituanie en URSS, Roms, …), la Banque intervient, en priorité, en faveur des personnes les plus vulnérables.

La CEB promeut également un développement social équilibré en intervenant dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement social ou de l'emploi.

Géographiquement, le champ d'intervention de l'institution – qui comprend à ce jour 35 Etats membres – couvre la majeure partie de l'espace européen, de la Turquie à l'Islande, du Portugal à la Pologne et aux Pays Baltes.

Au-delà de l'Union européenne et du périmètre de pré-adhésion, la Banque finance ainsi des opérations dans 27 de ses Etats membres.

Dans ce cadre, elle accompagne tout particulièrement, en termes sociaux et financiers, les **pays en transition** sur le chemin de l'intégration européenne et apporte son concours aux **régions les moins favorisées d'Europe.**

Les atouts propres à la CEB

En termes financiers, la Banque bénéficie d'atouts évidents.

Sa **signature triple AAA** lui permet de lever sur le marché international des ressources à un coût très compétitif.

Après addition d'une marge volontairement limitée, la CEB est ainsi en mesure d'accorder des prêts aux taux les plus favorables.

Dans le même temps, la Banque maintient **un haut niveau de rentabilité** qui lui permet de renforcer en permanence sa structure financière.

A ces avantages financiers, la CEB allie **un mode de fonctionnement adapté** tant aux attentes de ses emprunteurs qu'à la nature de ses projets. A cet effet, la souplesse de ses procédures et sa flexibilité minimisent les délais entre l'instruction d'un projet et le décaissement du prêt. Cette capacité de réaction rapide permet à la Banque de répondre efficacement aux situations d'urgence.

Attentive à la **qualité des projets** qu'elle finance, la CEB élargit constamment l'éventail de sa contribution en termes d'assistance et de suivi, tout en mettant également l'accent sur les secteurs sociaux et les populations les plus sensibles.

La politique de partenariats avec les autres institutions internationales

La politique de partenariats tissée ces dernières années avec de nombreuses institutions (Banque mondiale, BERD, Union européenne, NIB, KfW, agences spécialisées des Nations Unies, Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est,…) permet à la CEB de renforcer ses moyens d'intervention et son expertise, et de faire valoir sa spécificité, aujourd'hui pleinement reconnue par la communauté internationale.

MESSAGE DU GOUVERNEUR

Au cours de l'exercice 2002 qui a marqué l'approfondissement de ses priorités sociales, la Banque a achevé la consolidation de sa structure financière, tout en maintenant sa politique rigoureuse de contrôle des risques au sein d'un environnement économique et financier fragilisé.

Suite à l'**augmentation de capital de 1,85 milliard d'euros,** décidée par ses Etats membres en décembre 1999 et souscrite à plus de 99%, les **fonds propres** de l'institution ont été portés à **4,25 milliards.** Le renforcement des fonds propres résulte également de l'accumulation de réserves importantes que permet une rentabilité élevée et soutenue. En 2002, **le bénéfice net de la Banque s'est établi à 95,2 millions d'euros, soit une progression de 7,8%** par rapport à l'exercice 2001. Cette progression résulte d'une augmentation du produit net bancaire de 9,2%, hors éléments exceptionnels.

La consolidation de la structure financière de la Banque, …

Le resserrement des principaux **ratios prudentiels** qui encadrent l'activité, à savoir les ratios de gearing, de portefeuille et d'endettement, conjugué au **rééquilibrage du portefeuille des prêts** et à l'amélioration de la **qualité des contreparties,** dont 76,5% sont notées A ou plus, ont également contribué à l'amélioration de la structure financière.

La **notation AAA** confirmée par les agences Moody's, Standard & Poor's et Fitch Ratings traduit ainsi l'excellente appréciation de la signature de la CEB qui lui permet de collecter des ressources au meilleur coût sur les marchés financiers internationaux.

… la confirmation de sa signature triple AAA, …

Dans le contexte d'une demande toujours soutenue, c'est au prix d'un effort important que la Banque a poursuivi en 2002 la **modération volontaire de son volume global d'activité pour mieux mettre l'accent sur la valeur ajoutée de ses interventions et approfondir encore ses priorités sociales, géographiques et sectorielles.** Le volume des nouveaux projets s'établit à 1,605 milliard d'euros et celui des décaissements à 1,537 milliard. L'encours de prêts atteint, quant à lui, un total de 9,350 milliards d'euros au 31 décembre 2002, en progression de 8,3% sur l'exercice précédent, ce qui correspond au montant le plus élevé depuis la création de la Banque.

… la limitation volontaire du volume global d'activité, …

… afin d'approfondir ses priorités sociales, géographiques et sectorielles, …

… en faveur notamment des pays en transition, …

La **progression** déjà considérable **des opérations dans les pays en transition,** enregistrée sur l'exercice 2001, s'est encore accélérée : le montant cumulé des projets en faveur de ces pays dépasse désormais 1,8 milliard d'euros, dont 39% approuvés au cours de la seule année 2002. De surcroît, le quart de ces volumes a fait l'objet d'une bonification du taux d'intérêt par l'utilisation du **Compte Fiduciaire Sélectif,** doté de plus de 60 millions d'euros prélevés sur les résultats de la Banque depuis sa création en 1995.

… des populations les plus vulnérables …

Institution financière européenne de référence pour les **réfugiés,** la CEB élargit progressivement le périmètre de ses interventions au volet social des **migrations** en Europe. S'agissant des **catastrophes naturelles et écologiques,** la CEB a continué de répondre systématiquement aux situations d'urgence, comme l'illustre sa réaction immédiate aux graves inondations d'août et septembre 2002, tout en s'efforçant de promouvoir les **actions en faveur de la prévention.**

… et de la cohésion sociale, …

La structure de l'activité prêts et projets en 2002 reflète l'attachement de la CEB au progrès de la **cohésion sociale** en Europe, en particulier dans les domaines clés que sont le logement social, la santé et l'éducation ou l'emploi dans les petites et moyennes entreprises.

Afin de garantir l'**efficacité** de sa contribution au service d'un développement durable, la Banque adapte en permanence ses **moyens d'intervention.**

… des moyens d'intervention adaptés en permanence, …

La **politique de concertation et de coordination avec de nombreuses institutions internationales** a été poursuivie en 2002, en vue de faciliter les projets de cofinancement et les échanges d'expertise et d'information : les accords de coopération renforcée, bilatéraux et multilatéraux, avec plusieurs institutions financières internationales ainsi que les relations nouées avec d'autres organisations telles que le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) ou le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) démultiplient ainsi la capacité d'action de la CEB.

… destinés à conforter la qualité des projets, …

La recherche permanente de la **qualité des projets** financés conduit par ailleurs la Banque à enrichir sa contribution en termes d'assistance et de suivi : en témoignent l'augmentation régulière du nombre de missions sur sites, l'élaboration de stratégies-pays et de stratégies sectorielles ou encore la mise en place d'un Département d'Evaluation Ex-Post.

En même temps qu'elle poursuit la diversification de son portefeuille, la CEB **élargit la gamme de ses modalités d'intervention,** par le recours à des instruments novateurs tels que les fonds fiduciaires.

La **politique de financement** se caractérise par la poursuite des objectifs définis depuis plusieurs années et l'ajustement au volume de l'activité.

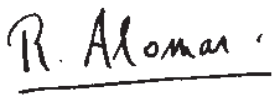
Au 31 décembre 2002, le ratio de liquidité s'établit à 95%, à comparer au minimum requis de 50%. Au cours de l'exercice, **les émissions de la Banque se sont élevées à 3,4 milliards d'euros,** en augmentation de 800 millions par rapport à 2001 malgré la diminution relative des décaissements, pour tenir compte du remboursement d'une échéance particulièrement importante. Ces emprunts, libellés à près de 90% en dollar des Etats-Unis en raison des opportunités offertes par ce marché, sont assortis systématiquement de swaps de couverture en euros, à taux variables. Leur maturité moyenne a été légèrement raccourcie, en rapport avec la durée de vie moyenne des prêts consentis en 2002.

*

Par la consolidation de sa structure financière, par le nouvel élan imprimé à l'activité en faveur des pays en transition et l'élargissement de sa contribution sociale, la Banque a, dans le cadre des orientations stratégiques approuvées par ses Conseils, pleinement respecté ses objectifs pour l'exercice 2002.

Confiance de ses Etats membres et de la communauté internationale, qualité de sa signature sur les marchés financiers mondiaux, coopération accrue avec le Conseil de l'Europe, engagement de ses équipes : les conditions sont réunies pour permettre à la CEB de poursuivre sa recherche de l'excellence au service du développement social en Europe.

Paris, le 3 mars 2003



Raphaël ALOMAR

… et le soutien d'une politique de financement dynamique …

… ont permis à la CEB d'atteindre ses objectifs pour 2002, au service du développement social en Europe.

LE COMITÉ DE
DIRECTION GÉNÉRALE

Au premier plan
Raphaël ALOMAR
Gouverneur

Au deuxième rang, au centre,
Nunzio GUGLIELMINO
Vice-Gouverneur Délégué

à gauche, **Krzysztof J. NERS**
Vice-Gouverneur

à droite, **Apolonio RUIZ LIGERO**
Vice-Gouverneur

Au troisième rang, de gauche à droite
Roberto CACCIOLA
Directeur des Conseillers Techniques

Rainer STECKHAN
Directeur Général des Prêts

Arnaud VIOLETTE
Directeur Central des Systèmes
d'Information et du Contrôle

Richard VENEAU
Directeur des Ressources Humaines
et de la Communication (Adj.)

Thierry POIREL
Directeur Général des Finances

Heikki CANTELL
Directeur Juridique



DIRECTION GÉNÉRALE DES PRÊTS
Rainer Steckhan

DIRECTION DES CONSEILLERS TECHNIQUES
Roberto Cacciola

RESPONSABLES DE PAYS
Dario Liguti : *Albanie, Italie, Saint-Marin, Saint-Siège*

Carlos Bendito Prieto : *Espagne, Portugal, Roumanie*

Rachel Meghir : *Croatie, France, Grèce, République slovaque*

Marja Seppälä : *Danemark, Estonie, Finlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Suède*

Michael Lixenfeld : *Allemagne, Belgique, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, République tchèque, Suisse*

Elif Timur : *Moldova, Slovénie, Turquie*

Sylvie Anagnostopoulos : *Chypre, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", Malte*

Sylvie Ludain : *Bulgarie, Hongrie, Pologne*

UNITÉ DE SUPPORT AUX OPÉRATIONS
Harold Akingbade Taylor,
France Becmont-Bieth,
Emilia di Matteo

ADMINISTRATION ET FINANCES, PRÊTS
Melanie Wieschollek-Lacroix

RESPONSABLES DE DOMAINE
Eva Schwebel, Cristian Tabacaru

RESPONSABLE DES FINANCEMENTS STRUCTURÉS DE PROJET
Théodore Ivanov

FINANCEMENT DE PROJETS
Juan F. Seco Guillot

Peter-Igor van Moock

ÉTUDES ET ANALYSES
Michèle Meunier

Dimo Iliev

RELATIONS INSTITUTIONNELLES
Luca Schio

DÉVELOPPEMENT
Matthias Bauer

COHÉSION SOCIALE
Nicola Catalano

CONSEILLERS TECHNIQUES

URBANISME ET ARCHITECTURE
Dorota Blazejewicz

SANTÉ
Karina Quintar Ferrer

INFRASTRUCTURES
Baris Trak

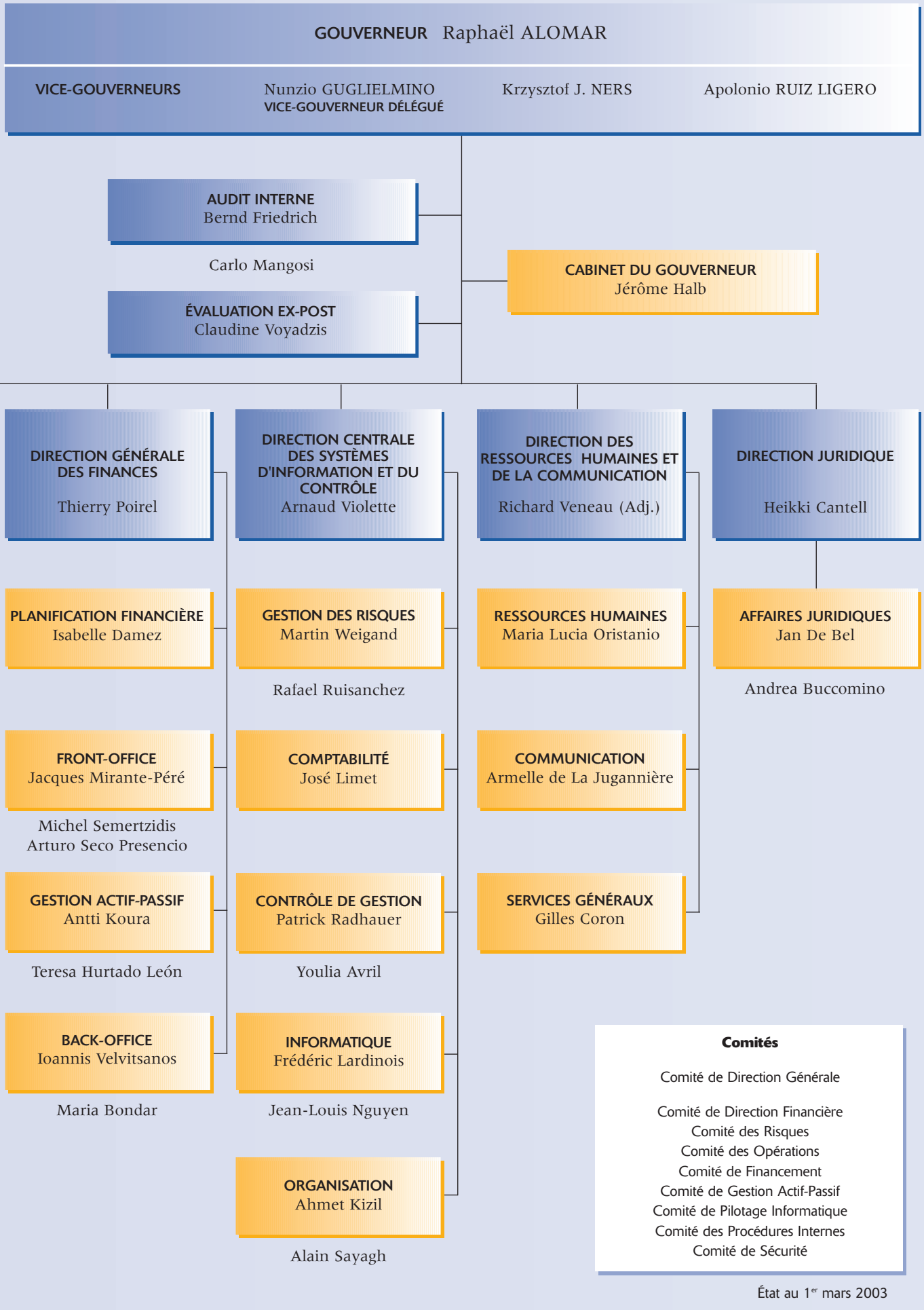
ENVIRONNEMENT
Anton Spierenburg

ÉCONOMISTE DE PROJETS
Victor Agius

ÉDUCATION
-

PASSATION DES MARCHÉS
Kitty Villani-Haman

ORGANIGRAMME



État au 1er mars 2003



ACTIVITÉS DE LA CEB DANS LES PAYS EN TRANSITION

La Banque contribue au développement économique et social ainsi qu'à la réduction des inégalités dans les pays en transition. A cet effet, elle met en place des instruments novateurs pour répondre aux besoins sociaux spécifiques de chacun des pays.

Depuis 1995, un montant cumulé de € 1 804 millions a été approuvé pour les pays en transition. Les décaissements sur la même période représentent € 810 millions, soit 45% du volume approuvé. Ces montants sont répartis sur 66 projets situés dans 14 pays d'intervention.

Les opérations de la Banque dans les pays en transition ont connu une forte croissance en 2002, puisqu'un montant de € 696 millions a été approuvé pour le financement de projets situés dans la région. Pour cette seule année, les décaissements représentent € 323 millions.

Ces projets sont financés à des conditions favorables par des prêts à long terme assortis d'une période de franchise. Environ le quart du montant des projets approuvés fait l'objet d'une bonification du taux d'intérêt par l'utilisation du Compte Fiduciaire Sélectif (CFS), ce qui représente une contribution totale de plus de € 31 millions*.

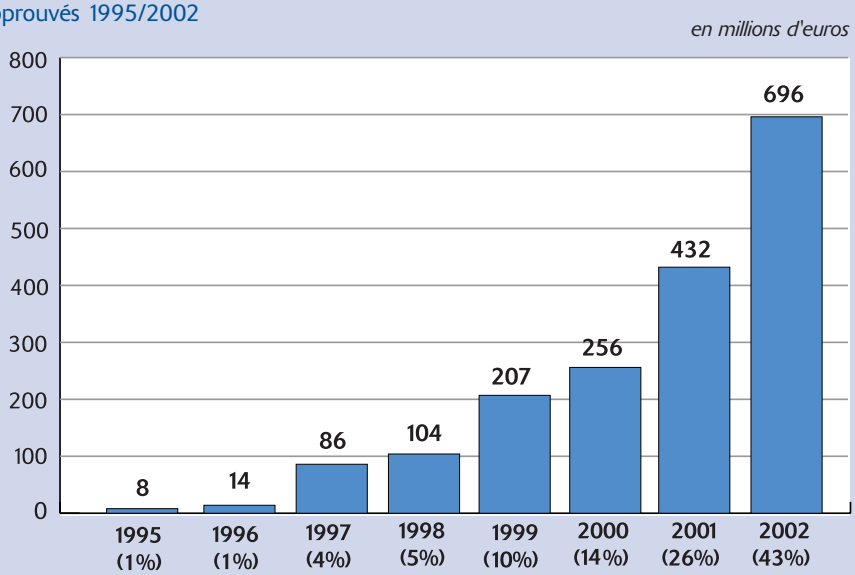
La distribution sectorielle des projets approuvés illustre la capacité de la CEB d'intervenir dans les secteurs statutairement prioritaires (catastrophes naturelles, réfugiés et migrants représentent 24% des approbations en faveur de la région depuis 1995), mais aussi dans les secteurs de l'habitat social, des infrastructures de santé et d'éducation, de l'emploi dans les PME, de la formation professionnelle, ainsi que de la protection de l'environnement.

L'activité de la CEB est soutenue par l'élaboration de *stratégies pays* et des *stratégies sectorielles*. Ainsi, des stratégies pour les secteurs de la santé, de l'éducation et pour la minorité Rom ont été élaborées ; une stratégie de soutien au secteur du logement social, qui présente des caractéristiques spécifiques dans les pays en transition, a permis une adaptation des critères d'éligibilité de la Banque. Suite à cette adaptation, trois vastes programmes de logements sociaux ont été approuvés courant 2002 en Hongrie, Pologne et Roumanie.

** non compris les dons*

Progression de l'activité dans les pays en transition

Projets approuvés 1995/2002



Projets en faveur des pays en transition par rapport aux approbations de l'année



PROJETS ET PRÊTS

En 2002, la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) a poursuivi son action au service de la cohésion sociale et d'un développement équilibré en Europe.

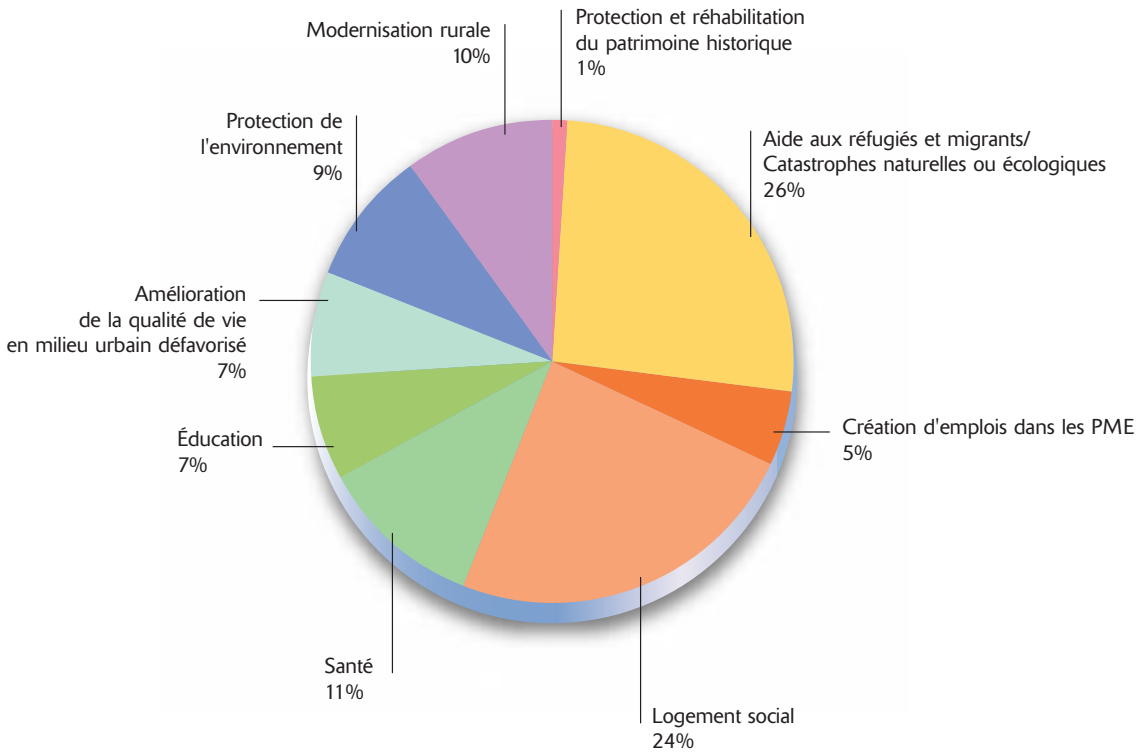
L'activité de la Banque a été tout particulièrement caractérisée, au cours de l'exercice, par une forte croissance des interventions dans les pays en transition, y compris en Europe du Sud-Est, et par des réponses immédiates aux situations de catastrophes naturelles.

Ainsi, la Banque a continué à apporter son soutien aux pays en transition, qui ont représenté 43% des approbations de projets dans l'année (voir encadré page ci-contre). Au moment où l'adhésion de plusieurs de ces pays à l'Union européenne se précise, la CEB contribue au développement de leurs secteurs sociaux.

Par ailleurs, après les inondations de l'été 2002, la CEB a immédiatement proposé son aide aux pays concernés, pour mettre en place des mesures rapides et adaptées à la situation (voir encadré page 22).

En 2002, les projets relevant des priorités statutaires de la Banque (aide aux réfugiés et migrants, catastrophes naturelles ou écologiques) ont représenté 20% du total approuvé et 26% des décaissements. Les nouvelles priorités (création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, formation professionnelle, logement social, santé, éducation) se sont élevées à 54% du total des projets approuvés. La protection de l'environnement, la modernisation rurale, la protection du patrimoine historique constituent 26% des approbations.

Les prêts décaissés en 2002 - Répartition par domaine d'intervention





PROJETS APPROUVÉS, PAR PAYS ET PAR DOMAINE D'INTERVENTION, DE 1998 À 2002

en milliers d'euros

	2002		Total 1998-2002	
PAYS	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
Albanie	-	-	6 476	0,1
Allemagne *	75 000	4,7	1 452 797	15,3
Belgique	-	-	293 521	3,1
Bulgarie	15 000	0,9	38 703	0,4
Chypre	100 985	6,3	265 813	2,8
Croatie	2 876	0,2	113 956	1,2
Danemark	100 000	6,2	100 000	1,1
Espagne	56 420	3,5	1 820 370	19,2
Estonie	1 000	0,1	10 587	0,1
Finlande	-	-	400 000	4,2
France **	250 000	15,6	1 078 841	11,4
Grèce	-	-	162 102	1,7
Hongrie	163 413	10,2	353 413	3,7
Islande	26 600	1,7	71 746	0,8
Italie	300 000	18,7	1 302 314	13,8
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"	-	-	20 113	0,2
Lettonie	-	-	18 801	0,2
Lituanie	1 500	0,1	6 567	0,1
Malte	-	-	54 217	0,6
Norvège	-	-	122 600	1,3
Pologne	194 515	12,1	502 305	5,3
Portugal	100 000	6,2	305 677	3,2
République slovaque	1 534	0,1	42 782	0,5
République tchèque	-	-	896	< 0,1
Roumanie	40 775	2,5	143 191	1,5
Saint-Marin	-	-	19 152	0,2
Slovénie	-	-	21 487	0,2
Suède	-	-	58 100	0,6
Turquie	175 400	10,9	678 150	7,2
TOTAL	**1 605 017**	**100,0**	**9 464 673**	**100,0**

** Projets approuvés en faveur des pays en transition*
*** dont € 200 millions pour des projets approuvés en faveur des pays en transition*

DOMAINES D'INTERVENTION ***	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
PRIORITÉS STATUTAIRES				
Aide aux réfugiés et migrants	-	-	78 815	0,8
Catastrophes naturelles ou écologiques	320 000	19,9	1 702 074	18,0
NOUVELLES PRIORITÉS				
Création d'emplois dans les PME	142 500	8,9	1 193 296	12,6
Formation professionnelle	-	-	222 906	2,4
Logement social	563 702	35,1	2 219 361	23,4
Santé	42 876	2,7	1 100 572	11,6
Éducation	73 134	4,6	947 976	10,0
Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé	52 500	3,3	419 806	4,4
AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION				
Protection de l'environnement	208 485	13,0	941 322	9,9
Modernisation rurale	186 820	11,6	528 711	5,6
Protection et réhabilitation du patrimoine historique	15 000	0,9	109 833	1,2
TOTAL	**1 605 017**	**100,0**	**9 464 673**	**100,0**

**** Dans le cas des programmes, la répartition indicative par domaine d'intervention est établie par l'emprunteur. Elle est actualisée au fur et à mesure des décaissements.*
NB : Il est à noter que les montants approuvés par la CEB représentent en moyenne 40% du volume total des investissements effectifs. L'impact des financements de la CEB correspond donc en réalité à 2,5 fois les montants indiqués dans ce tableau.

Au total, 21 projets individuels et programmes multisectoriels, représentant un montant de € 1,6 milliard, ont été approuvés dans 17 pays d'opérations, dont 8 pays en transition. Les décaissements se sont élevés à € 1,5 milliard, répartis sur 26 pays d'opérations et 72 projets. Au 31 décembre 2002, l'encours de prêts s'élevait à € 9,35 milliards, répartis sur 27 pays.

Le **Compte Fiduciaire Sélectif (CFS),** qui a pour objet l'octroi de bonifications d'intérêts en faveur des projets relevant des objectifs hautement prioritaires de la Banque dans les pays en transition, a été sollicité en 2002 lors de l'approbation de deux projets situés en République slovaque (Roms) et en Hongrie (inondations). Quinze projets ont bénéficié cette année de décaissements assortis de bonifications.

Par ailleurs, le CFS est également utilisé pour des dons à des fins humanitaires. Cette année, un don de € 150 000 a été accordé en faveur de l'Estonie pour la construction d'un premier centre de désintoxication et de réinsertion des toxicomanes à Tartu. D'autres dons, à hauteur de plus de € 1,5 million, ont été versés pour la reconstruction d'infrastructures détruites par la guerre en Macédoine, la reconstruction du Pont de Mostar, en Bosnie et Herzégovine (voir encadré ci-dessous), et la poursuite d'un programme conjoint avec le Conseil de l'Europe, pour le renforcement de la cohésion sociale en Europe.



CROATIE — Reconstruction de logements pour des réfugiés de retour dans leur pays

Enfin, la CEB ne cesse de renforcer la qualité des projets qu'elle finance. L'intervention des équipes de la Banque est de plus en plus fréquente en amont afin d'assister les emprunteurs dans la préparation des projets. L'expertise apportée dès la préparation des projets porte ses fruits en termes d'amélioration de la qualité de ces projets. Les missions sur sites, permettant d'effectuer un suivi rigoureux de l'impact des opérations, ont été également renforcées, notamment dans les pays en transition.

Dans le cadre de cette démarche d'ensemble, la CEB s'est dotée en 2002 d'un Département de l'Evaluation Ex-Post, qui a pour mission d'évaluer les effets sociaux des projets achevés depuis au moins deux ans, afin d'en tirer des enseignements pour les interventions futures de la Banque.

BOSNIE ET HERZÉGOVINE
La reconstruction du Pont de Mostar : un symbole de réconciliation

Edifice de pierre, long de 29 mètres et datant du 16e siècle, le Pont de Mostar (Stari Most), inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, a été détruit pendant les événements de 1993.
En 1998, l'UNESCO, la Banque mondiale, plusieurs donateurs et la ville de Mostar ont lancé un projet de reconstruction à l'identique de ce pont, "symbole de paix et de réconciliation entre les communautés". La CEB participe au financement par un don de $ 1 million. Le nouveau Stari Most, reconstruit avec les mêmes matériaux qu'autrefois, devrait être achevé fin 2003.



PRÊTS DÉCAISSÉS, PAR PAYS ET PAR DOMAINE D'INTERVENTION, DE 1998 À 2002

en milliers d'euros

	Année 2002		Total cumulé 1998-2002	
PAYS	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
Allemagne	50 000	3,2	1 234 319	15,6
Belgique	50 000	3,2	231 567	2,9
Bosnie et Herzégovine *	-	-	3 843	< 0,1
Bulgarie	4 552	0,3	14 652	0,2
Chypre	141 360	9,2	288 047	3,6
Croatie	22 430	1,5	62 181	0,8
Espagne	168 296	11,0	1 726 810	21,8
Estonie	3 643	0,2	5 560	0,1
Finlande	10 000	0,7	325 547	4,1
France	213 357	13,9	1 050 921	13,3
Grèce	29 733	1,9	458 883	5,8
Hongrie	17 800	1,2	101 300	1,3
Islande	7 819	0,5	32 819	0,4
Italie	307 500	20,0	887 053	11,2
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"	8 556	0,6	13 913	0,2
Lettonie	5 274	0,3	5 274	0,1
Lituanie	3 331	0,2	8 863	0,1
Malte	25 500	1,7	53 508	0,7
Norvège	67 888	4,4	67 888	0,9
Pologne	151 150	9,8	351 022	4,4
Portugal	103 855	6,8	185 355	2,3
République slovaque	7 813	0,5	23 997	0,3
Roumanie	63 116	4,1	113 168	1,4
Saint-Marin	1 162	0,1	2 324	< 0,1
Slovénie	5 520	0,4	43 528	0,6
Suède	13 035	0,8	40 035	0,5
Turquie	53 972	3,5	575 716	7,3
TOTAL	**1 536 661**	**100,0**	**7 908 094**	**100,0**

** Etat non membre*

DOMAINES D'INTERVENTION	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
PRIORITÉS STATUTAIRES				
Aide aux réfugiés et migrants	14 434	0,9	65 601	0,8
Catastrophes naturelles ou écologiques	372 167	24,2	1 418 198	17,9
NOUVELLES PRIORITÉS				
Création d'emplois dans les PME	84 284	5,5	1 039 459	13,1
Formation professionnelle	-	-	102 258	1,3
Logement social	375 036	24,4	1 673 531	21,2
Santé	176 058	11,5	780 375	9,9
Éducation	110 158	7,2	888 216	11,2
Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé	101 267	6,6	341 782	4,3
AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION				
Protection de l'environnement	138 266	9,0	1 090 842	13,8
Modernisation rurale	148 795	9,7	419 275	5,3
Protection et réhabilitation du patrimoine historique	16 195	1,1	64 598	0,8
Création d'infrastructures	-	-	23 957	0,3
TOTAL	**1 536 661**	**100,0**	**7 908 094**	**100,0**

NB : Dans le cas des programmes, la répartition indicative par domaine d'intervention est établie par l'emprunteur. Elle est actualisée au fur et à mesure des décaissements.



BULGARIE | Réhabilitation du quartier Rom à Sofia

I - PRIORITÉS STATUTAIRES

Dans ces domaines, le montant total des approbations s'est élevé cette année à € 320 millions, et celui des décaissements à € 387 millions, dont € 51,5 millions pour les pays en transition.

1. Aide aux réfugiés et migrants

Le financement de projets en faveur des réfugiés et des migrants relève des priorités statutaires de la CEB, qui agit en liaison étroite avec ses Etats membres (voir encadré page 24).

En 2002, la CEB a financé des projets d'aide aux réfugiés à hauteur de € 14,4 millions, impliquant une contribution du CFS de € 665 000.

En **Croatie,** la Banque a continué à promouvoir la politique de retour et de réinstallation des réfugiés, dans le cadre du projet de réhabilitation et de construction d'infrastructures de santé en Slavonie Orientale, projet mené à terme cette année. Grâce à ce projet, qui bénéficie à l'ensemble de la population de la région, 89 centres de soins ont été réhabilités, 177 services d'urgence et six centres de transfusion sanguine ont été équipés et 6 400 personnes ont bénéficié d'une formation. De plus, un projet de reconstruction de 41 structures scolaires endommagées par la guerre s'est poursuivi ; près de 75% du montant approuvé est aujourd'hui décaissé.

En matière de logements, en 2002, la CEB a décaissé une nouvelle tranche de prêt pour un très important projet de logements destinés aux réfugiés. Ce projet, mis en œuvre par le gouvernement croate, avec le soutien du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), a un impact socio-économique considérable. Près de 1 200 logements ont été réalisés et la reconstruction d'infrastructures communales s'est poursuivie dans 35 municipalités, au bénéfice de plus de 10 000 personnes.

En **Lituanie,** la Banque a continué à financer le projet de construction de logements destinés aux déportés de retour de l'ex-URSS et à leurs familles. Ce projet a d'ores et déjà permis à plus de 3 650 personnes de se réintégrer dans leur pays.

2. Catastrophes naturelles ou écologiques

Les projets de la Banque soutiennent d'une part la reconstruction des régions sinistrées nécessitant un appui financier immédiat et d'autre part la prévention des catastrophes naturelles, en coordination avec les autorités nationales et locales.

En 2002, année marquée par de graves inondations en Europe centrale (voir encadré page 22), ce domaine d'intervention a représenté 20% du total des projets approuvés au cours de l'exercice, soit € 320 millions, et les décaissements se sont élevés à € 372 millions, répartis sur douze projets et dix pays.

En **Hongrie,** le Gouvernement a demandé en urgence un prêt pour faire face aux conséquences des inondations dans le bassin de la Tisza. Un montant de € 20 millions, avec une contribution du Compte Fiduciaire Sélectif, a été approuvé,

Flux migratoires en Europe : le rôle de la CEB

La Banque a été créée en 1956 avec pour mandat prioritaire de contribuer à l'aide aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux migrants. La réussite de l'intégration des migrants doit être considérée en termes de statut légal, de participation politique et d'égalité de traitement, et par l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle, aux soins médicaux, au logement et à l'emploi.

Les ressources financières engagées par la Banque pour atteindre ses objectifs ont été très importantes : entre 1956 et 2002, presque € 4,3 milliards ont été consacrés au financement de ce type de projets.

- Les financements de la CEB pour **l'aide aux réfugiés** ont suivi les conséquences de l'évolution politique en Europe. Au cours des dernières années, la Banque a été tout particulièrement sollicitée pour intervenir dans le financement de programmes importants en Allemagne, en Turquie et en Europe du Sud-Est. Un montant global de plus de € 1,5 milliard a été alloué à ce domaine depuis la création de la Banque.

- La construction de **logements** destinés aux migrants a été particulièrement importante suite à l'industrialisation rapide de certaines régions d'Europe, qui a entraîné l'arrivée massive de travailleurs émigrés. Plus de € 1,3 milliard ont été alloués à ce domaine depuis 1956.

- La Banque a financé des projets de **modernisation rurale** (€ 1,3 milliard), permettant à certains pays de limiter l'exode des populations. Ces interventions ont notamment concerné la Turquie, où d'importants financements ont permis d'améliorer des infrastructures telles que les systèmes d'irrigation, les réseaux d'adduction d'eau et les routes.

- Enfin, le financement de projets de **formation professionnelle,** bien que moins conséquent en termes de montants alloués (€ 108 millions), a permis en particulier de favoriser l'intégration des jeunes migrants au sein de leurs nouvelles sociétés d'accueil.

portant à € 90 millions la participation totale de la CEB pour la prévention des inondations dans ce pays. Celui-ci a par ailleurs bénéficié de décaissements à hauteur de € 17,8 millions dans le cadre de deux projets antérieurs.



LETTONIE | Réhabilitation d'un bâtiment en logements sociaux

D'autres demandes d'aide financière sont en cours d'étude et devraient être présentées à la CEB en 2003, en particulier pour **l'Allemagne** et la **Roumanie.**

En **Bulgarie,** la CEB a commencé à financer la remise en état et la consolidation des rives du Danube et de la mer Noire (premier décaissement de € 1,2 million en 2002).

En **Pologne,** suite aux inondations de l'été 1997 dans le sud du pays, le financement de la reconstruction et de la mise en place d'infrastructures de régulation du niveau de l'eau s'est achevé ; le montant de € 6 millions décaissé en 2002 porte à plus de € 96 millions la contribution totale de la CEB à ce projet. En **République slovaque,** le projet de construction



LITUANIE | Centre pour enfants handicapés

et de consolidation d'infrastructures de prévention sur tout le territoire s'est poursuivi (€ 7 millions). En **Roumanie,** la Banque a achevé le financement du projet de prévention des inondations et de réhabilitation des infrastructures, avec un montant total de € 20 millions.

Par ailleurs, la CEB a continué à financer deux projets de reconstruction suite aux tremblements de terre en **Grèce** (juin 1995), pour un montant de € 30 millions, et en **Slovénie** (avril 1998), pour un montant de € 3 millions. En **Turquie,** la reconstruction des zones détruites par le tremblement de terre de 1999 dans la région de Marmara a été achevée ; la contribution totale versée par la CEB, € 358 millions, aura permis la reconstruction de plus de 20 000 logements.

Enfin, la Banque a approuvé en 2002 un vaste programme situé en **Italie,** pour un montant s'élevant à € 300 millions. Il contribuera à sauvegarder le patrimoine historique de la ville de Venise (voir encadré page 32).

II - NOUVELLES PRIORITÉS

Pour l'année 2002, le montant total des projets approuvés dans ces domaines s'est élevé à € 875 millions, dont € 606 millions pour les pays en transition, et celui des décaissements à € 847 millions.

1. Création d'emplois dans les PME et formation professionnelle

Soutenir l'emploi et concourir au développement des PME en facilitant leur accès au crédit est l'une des nouvelles priorités de la CEB. Les projets d'investissements pour la préservation et la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises s'inscrivent dans la stratégie européenne de lutte contre le chômage.

En 2002, la CEB a approuvé € 142,5 millions en faveur de la création d'emplois dans les PME au travers de six programmes sectoriels multi-projets. En termes de décaissements, la Banque a financé onze programmes favorisant l'emploi dans des PME situées en **Croatie, Espagne, Finlande,** dans **"L'ex-République yougoslave de Macédoine",** en **Pologne, Portugal, Roumanie** et **Suède.** Les prêts décaissés s'élèvent à € 84,3 millions.

Plus précisément, en **Bulgarie,** le soutien à l'emploi fait l'objet d'un programme de € 15 millions, approuvé en 2002 par le relais de *Encouragement Bank*. Ce programme est destiné au financement d'investissements productifs en faveur de PME, déjà existantes ou nouvellement créées.

En **Croatie,** la CEB a commencé à financer un projet d'investissement en équipement productif (sous forme d'achats de locaux commerciaux et de machines) au bénéfice des PME et des entreprises artisanales croates avec une première tranche de € 2 millions, soit 25% du montant approuvé. Ce

Catastrophes naturelles : été 2002, les inondations en Europe centrale

Les inondations qui ont affecté les pays en transition au cours de l'été 2002 sont sans précédent dans l'histoire des cent dernières années. Leur effet a été désastreux : près de 100 vies perdues, des centaines de milliers de personnes obligées d'abandonner leurs maisons, des pertes en termes d'infrastructures municipales, d'activité productive et d'emplois. Au-delà des pertes physiques et économiques, une grande partie du patrimoine culturel des villes sinistrées a été endommagée, voire perdue.

Les inondations ont principalement affecté la Hongrie, la République tchèque, la Roumanie, la Bulgarie et la République slovaque, ainsi que les nouveaux Länder de l'Allemagne (Sachsen et Sachsen-Anhalt).

Suite à cette catastrophe, le Conseil d'administration a appuyé la proposition du Gouverneur de mettre en place une disponibilité financière jusqu'à € 500 millions.

De plus, la CEB a pris l'initiative de réunir en septembre 2002 un groupe de banques nationales et internationales de développement, pour échanger des informations sur la situation et sur les réactions respectives face aux inondations de l'été 2002. Ceci a permis une meilleure coordination des réponses et une compréhension plus approfondie des mécanismes de fonctionnement de chaque institution face aux catastrophes.

Le travail d'évaluation des causes des catastrophes se poursuit, avec la participation de la CEB à plusieurs initiatives telles que la "*Disaster Preparedness and Prevention Initiative*" du Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est, le lancement d'un projet sur la prévention des inondations du Danube, en partenariat avec l'Accord partiel du Conseil de l'Europe EUR-OPA Accord Risques Majeurs. La CEB a également pris part aux travaux du "ProVention Consortium" de la Banque mondiale.

programme est mis en place par la *Banque de développement et de reconstruction croate (HBOR)* et s'effectue en cofinancement avec la *Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)*.

En **Espagne**, dans le cadre d'un programme multisectoriel, les investissements réalisés avec *Gipuzkoa Donostia Kutxa* dans des PME de la communauté autonome du Pays Basque devraient favoriser la création et le maintien de plus de 500 emplois.



ESPAGNE | Atelier de ferronnerie

En **France,** un programme avec le *Crédit du Nord*, de € 50 millions, a été approuvé, destiné aux régions les plus défavorisées en termes d'emploi (taux de chômage supérieur à la moyenne nationale).

Dans **"L'ex-République yougoslave de Macédoine"**, des décaissements, à hauteur de 100% du montant approuvé, ont été alloués pour un programme de modernisation et d'expansion de l'outil de production dans des PME locales des industries à forte intensité de main d'oeuvre. Mis en place avec les banques locales, le projet a permis, jusqu'à présent, de maintenir 1 900 emplois et de créer 560 emplois.



ITALIE | Réaménagement des vallons après les coulées de boue

Au **Portugal,** par le biais de *Banco Espirito Santo*, la CEB a décaissé € 2,5 millions pour la création et le maintien d'emplois dans les PME, au sein d'un programme sectoriel multi-projets achevé cette année.

Par ailleurs, la CEB a approuvé, en collaboration avec la *Banque Nordique d'Investissement (NIB)*, trois programmes de prêts de € 2,5 millions au bénéfice d'entreprises de **Lituanie** (€ 1,5 million à travers *Siauliu Bankas*, Siauliai, et *UAB Sampo Bankas*, Vilnius) et d'**Estonie** (€ 1 million à travers *AS Sampo Pank*, Tallinn) (voir encadré ci-contre).

Au total, pour lutter contre le chômage et ses conséquences en termes d'exclusion sociale, l'action de la Banque dans les **pays en transition** s'est traduite par quatre nouveaux programmes et l'approbation d'un financement supplémentaire pour un programme établi depuis deux ans.

De fait, la coopération développée avec la Commission européenne depuis l'année 2000, à travers le programme de financement des PME mis en place avec *Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)*, s'est poursuivie. Ce programme a été augmenté de € 75 millions. Rappelons que, par l'intermédiaire du réseau bancaire local, ce programme aide les PME de huit pays en transition à sauvegarder et créer des emplois. En 2002, € 30 millions ont été décaissés, ce qui porte à € 60 millions le montant déjà versé.

2. Santé et éducation

En 2002, la Banque a approuvé € 116 millions dans les domaines de la santé et de l'éducation, dont € 64 millions dans les pays en transition. Les décaissements au profit de ces deux secteurs s'élèvent pour cette année à € 286 millions.

Dans le secteur de la SANTE, trois projets, d'un montant total de € 43 millions, ont été approuvés en 2002 : un programme sectoriel multi-projets avec *Dexia* pour les pays en transition, pour un montant de € 30 millions ; en **Croatie,** un projet de € 3 millions (voir encadré page 27) ; au **Portugal,** un programme sectoriel multi-projets pour un montant de € 10 millions. Ce programme a reçu les premiers financements à la fin de l'année 2002.

En termes de décaissements, le secteur de la santé a bénéficié de € 176 millions à travers 17 programmes ou projets individuels en

Soutien à l'entreprenariat des femmes dans les pays baltes

La CEB a été appelée à participer, avec la Banque Nordique d'Investissement (NIB), à trois opérations pilotes dans les pays baltes en faveur de l'entreprenariat féminin.

En 2002, la Banque a approuvé deux projets de € 1 million chacun à *AS Sampo Pank* en Estonie et à *UAB Sampo Bankas* (filiales du groupe finlandais *Sampo PLC*) et un projet de € 500 000 pour *Siauliu Bankas* en Lituanie pour le financement d'investissements productifs dans des entreprises gérées par des femmes.

Ces investissements ont pour but de faciliter l'accès des femmes à l'entreprise, notamment dans les zones rurales. Un "*Trust Account*", alimenté par le Gouvernement finlandais, a permis de financer l'assistance technique nécessaire au montage des projets.

Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est et interventions en faveur des réfugiés

La CEB participe activement aux travaux du Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est, dont elle est officiellement devenue partenaire le 28 juin 2001. Elle y déploie une activité soutenue dans l'ensemble des Tables et notamment au sein du *MARRI* (*Migration, Asylum and Refugees Regional Initiative*), forum auquel participent notamment le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) ainsi que des pays donateurs. Au sein de l'*Initiative pour la cohésion sociale*, elle soutient les politiques de santé et du logement. Elle participe de même au *Groupe directeur pour les infrastructures* en coopération avec les autres institutions financières internationales, la Commission européenne et le Bureau du Pacte. Conformément à ses priorités, elle s'est également investie dans l'*Initiative pour la prévention des catastrophes (DDPI)*.

La CEB est aujourd'hui engagée à hauteur de € 380 millions dans les pays couverts par le Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

Des projets significatifs sont financés en Croatie et dans "L'ex-République yougoslave de Macédoine" afin de favoriser le retour et la réinstallation des réfugiés et l'accès aux infrastructures sociales. De plus, la ratification de l'accord sur les arriérés avec la République Fédérale de Yougoslavie, le 31 juillet 2002, a ouvert la voie à une politique active en faveur des réfugiés dans toute la région.

La CEB coopère également avec le Conseil de l'Europe dans le domaine des minorités et notamment en faveur de la minorité Rom. Elle joue un rôle actif dans le projet "Roma under Stability Pact", projet financé par la Commission européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). De nouveaux contacts ont été noués avec le Fonds Européen pour les Réfugiés, créé au sein de l'Union européenne pour promouvoir soit l'intégration des demandeurs d'asile et personnes déplacées dans les pays d'accueil, soit leur retour volontaire dans leurs pays d'origine. Ces contacts opérationnels s'inscrivent dans le cadre des partenariats avec l'Union européenne et ses instruments (PHARE) et les agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU) : le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'habitat (UN-HABITAT).

Enfin, la CEB a pris l'initiative d'organiser, en avril 2003, une Conférence ministérielle sur le logement social dans les pays couverts par le Pacte de Stabilité. L'objectif de cette conférence est de donner une nouvelle impulsion au processus de réforme et à une politique durable dans ce secteur, favorisant en particulier l'accès au logement des populations vulnérables, notamment des réfugiés et des personnes déplacées.





ROUMANIE | Orphelinat

Allemagne, Belgique, Bulgarie (voir encadré page 28), **Espagne, France, Malte, Norvège, Pologne,** au **Portugal,** en **Roumanie, Slovénie, Suède** et **Turquie.**

En **France,** dans le cadre d'un programme multisectoriel avec *Dexia* (approuvé en 2000), € 100 millions au total ont été alloués à la construction, la réhabilitation et l'équipement de cliniques, hôpitaux et autres établissements de santé, publics ou privés reconnus par l'Etat, afin d'améliorer la qualité des soins aux populations régionales et locales. En termes de capacité d'accueil, cette intervention a concerné plus de 25 000 lits.

En **Roumanie,** le financement du projet individuel de reconversion de 50 orphelinats en maisons maternelles, en centres de jour et en établissements de soins de type familial pour 10 000 enfants en détresse s'est poursuivi. Il est aujourd'hui décaissé à hauteur de 80%, soit € 8 millions, impliquant une contribution du CFS de € 2 millions.

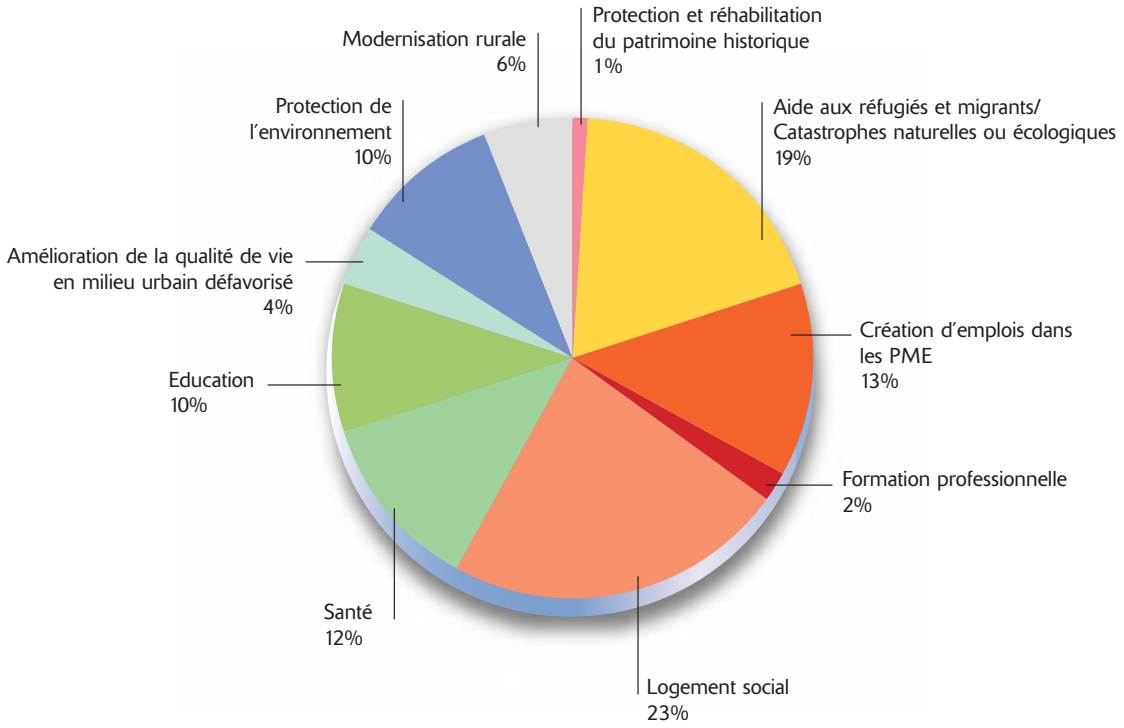


ESTONIE | Résidence pour les étudiants de l'Université de Tartu

En **Slovénie,** la CEB a commencé à financer, en s'appuyant sur *Nova Ljubljanska Banka*, la construction et l'équipement de maisons de retraite médicalisées.

Dans le secteur de l'EDUCATION, la Banque a approuvé € 73 millions à travers le programme *Dexia* pour les pays en transition (€ 30 milions),

Les projets approuvés de 1998 à 2002, répartition par domaine d'intervention



Le soutien de la CEB au développement durable

La Conférence des Nations Unies, qui s'est tenue en septembre 2002 à Johannesburg, a indéniablement marqué une étape majeure dans le domaine du développement durable.

L'idée de concilier croissance, progrès social et protection de l'environnement rejoint pleinement les objectifs poursuivis par la CEB, en coopération étroite avec les stratégies nationales de ses Etats membres, dont beaucoup ont joué un rôle moteur dans les engagements souscrits à Johannesburg.

S'il est clair que le développement durable dans sa dimension économique et environnementale est une préoccupation constante de la CEB, la spécificité de son approche repose essentiellement sur son soutien aux projets favorisant la cohésion sociale et l'accès aux droits sociaux.

Ainsi, les projets concernant directement le capital humain (la santé et l'éducation) représentent 22% du volume des projets approuvés entre 1998 et 2002 par la CEB. Pour cette même période, les projets de protection de l'environnement s'élèvent à 10% du total des projets approuvés. La Banque encourage le développement de projets d'assainissement et de traitement de l'eau et des déchets, d'énergie renouvelable, de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, de dépollution des sols et de protection de la biodiversité.

De même, la CEB porte une attention prioritaire aux effets sociaux et environnementaux des catastrophes naturelles.

Pendant l'exercice 2002, la CEB a continué de financer plusieurs projets dans des pays touchés par des catastrophes naturelles, notamment en Turquie (tremblement de terre de 1999), en Grèce, et dans les pays en transition (Bulgarie, Hongrie, Pologne) suite aux inondations de l'été 2002. Un cinquième des projets approuvés dans l'année sont des projets d'aide aux régions frappées par des catastrophes naturelles ou écologiques.

€ 27 millions en **Islande** pour la construction, la rénovation et l'équipement de 5 écoles primaires et collèges de la municipalité de Reykjavik, un programme multisectoriel au **Portugal** (€ 15 millions), et un projet en **République slovaque** (€ 1,5 million). Ce dernier projet, appuyé par le Gouvernement, vise à améliorer les conditions de vie de la minorité Rom en fournissant les installations pédagogiques nécessaires aux communes de Secovce et de Kosice. Il contribuera aux efforts d'intégration de la minorité Rom à la vie socio-économique de la région.



SLOVÉNIE | Maison d'accueil pour personnes âgées

Le domaine de l'éducation a bénéficié en 2002 de décaissements à hauteur de € 110 millions, en **Allemagne,** en **Belgique,** à **Chypre,** en **Croatie, Espagne, Estonie, Islande, Lituanie, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie** et en **Suède.**

En **Allemagne,** le programme de création et de modernisation d'infrastructures de santé et d'établissements scolaires et universitaires, de jardins d'enfants et d'autres institutions sociales liées à la santé et à l'éducation dans les nouveaux

Länder allemands a été achevé à travers *Deutsche Kreditbank AG (DKB)*, avec € 15 millions de participation de la CEB.

A **Chypre,** la Banque a décaissé un prêt pour la reconstruction du campus de l'Université de Nicosie, à hauteur de 30% du montant approuvé.

En **Lituanie,** la réhabilitation de 22 établissements supérieurs et instituts scientifiques a été réalisée.

La **Norvège,** quant à elle, a bénéficié de premiers financements, à hauteur de € 68 millions, avec un programme de projets municipaux conduits avec *Kommunalbanken.*

En **Pologne,** les travaux d'extension ou de construction de bâtiments scolaires au sein du programme lancé conjointement avec la *BISE Bank,* ont permis d'améliorer l'environnement de travail de 27 600 élèves.

Au **Portugal,** le programme en matière d'éducation, par le biais de *Caixa Geral de Depósitos,* a bénéficié jusqu'à présent à 6 000 élèves, grâce à la construction, l'adaptation ou la réhabilitation d'écoles primaires et secondaires.

En **Suède,** € 5,2 millions ont été décaissés, à travers *Kommuninvest i Sverige AB,* dans le cadre d'un programme mis en place en 2000.



ALLEMAGNE
Nouveaux Länder
Réhabilitation d'une maison de retraite

CROATIE
Développement du potentiel de la santé publique en Europe du Sud-Est

Le projet de la CEB pour la rénovation et la modernisation de l'Ecole de santé publique "Andrija Stampar" de Zagreb et d'un bâtiment annexe à Dubrovnik s'inscrit dans le contexte de *l'Initiative pour la Cohésion sociale du Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est*. Ce projet a reçu l'aval de la conférence des Ministres de la santé des pays de l'Europe du Sud-Est (Dubrovnik, 2001).

L'Ecole de santé publique fera office de centre régional pour l'éducation et la recherche. Dès qu'il sera rénové, le bâtiment de Dubrovnik deviendra le *Centre international "Andrija Stampar"* pour la gestion des services de santé. Selon les estimations, ce projet devrait permettre d'assurer la formation professionnelle d'environ 2 700 personnes.

La Banque, à travers le programme conjoint avec le Conseil de l'Europe, appuie également la conception des cours de formation dispensés par la future école.

3. Logement social et amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé

En 2002, le logement social et l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé ont représenté la plus grande partie des projets approuvés, avec € 616,5 millions, soit 38% du total, et les décaissements se sont élevés à € 476,3 millions.

Dans le secteur du LOGEMENT SOCIAL, un montant de € 564 millions a été approuvé, dont € 429 millions pour les pays en transition.

En **Bulgarie,** la CEB a commencé à financer un projet pilote développé avec le Ministère du Développement Régional et des Travaux Publics,



RÉPUBLIQUE SLOVAQUE | Logements sociaux

visant l'intégration sociale des Roms vivant dans des habitations précaires situées dans les quartiers défavorisés de la ville de Plovdiv. L'objectif de ce projet est de fournir de nouveaux logements et d'améliorer l'infrastructure locale pour environ 2 300 familles Roms. La CEB finance également un projet analogue en faveur de la municipalité de Sofia : un montant de € 1,3 million a été décaissé cette année.

Le **Danemark** s'est adressé à la Banque pour la première fois en 2002, en s'appuyant localement sur *Kommunekredit*, Copenhague. Un prêt de € 100 millions en faveur des collectivités locales danoises permettra de financer, dans tout le pays, la construction et la rénovation de logements publics destinés aux personnes âgées.

En **France,** la CEB a finalisé avec la *Caisse Nationale de Crédit Agricole*, le programme d'accès facilité au logement social des familles les plus modestes, à travers des prêts conventionnés par l'Etat. Le montant total décaissé s'élève à € 200 millions. La première tranche de € 100 millions a contribué à la construction d'environ 17 000 logements.

L'amélioration des conditions de logement en **Hongrie** constitue le principal objectif du nouveau programme de € 143,5 millions en faveur des groupes sociaux défavorisés. Ce projet, inscrit dans le cadre du Plan de développement hongrois (Plan Szechényi), est réparti en quatre composantes : rénovation des unités d'habitation dans des immeubles multifamiliaux ; économies d'énergie dans les appartements ; extension du parc locatif ; aide aux personnes handicapées. Rappelons que la gestion du parc de logements sociaux relève de la responsabilité des autorités locales.

Dans **"L'ex-République yougoslave de Macédoine",** un projet destiné au logement de personnes particulièrement vulnérables a été financé à hauteur de 60%. Il a pour objectif la construction de 800 logements sociaux.

La **Pologne** a bénéficié d'un deuxième programme destiné au financement partiel du développement du secteur immobilier locatif par le biais de *Bank*

BULGARIE
Réforme du système de santé et aide à la transfusion sanguine

Ce projet, en co-financement avec la Banque mondiale, a été approuvé en 1995 pour € 8,3 millions et entièrement décaissé à la fin de 2002. Premier projet approuvé par la CEB en faveur d'un pays en transition, ses objectifs principaux étaient d'améliorer l'efficacité des prestations médicales et de faciliter la restructuration du système de santé national.

La CEB a financé l'amélioration de la qualité des soins primaires, la réforme des services d'urgence et la restructuration du secteur de la transfusion sanguine.

Parmi les résultats de ce projet, il convient de citer la mise en place d'un réseau performant de transfusion sanguine, conformément aux exigences de qualité de la Recommandation R (95)15 du Comité des ministres et de l'article 152 du Traité d'Amsterdam, et la réduction du taux de mortalité lors de la prise en charge par les services d'urgence, de 6/1000 à 2,5/1000.

Gospodarstwa Krajowego (BGK). Le nouveau programme, approuvé pour un montant de € 194,5 millions, a pour objet la construction et la modernisation d'environ 12 500 logements, destinés à des familles à bas revenus. Il devrait permettre à plus de 40 000 personnes d'obtenir un logement social locatif. Ce programme a déjà bénéficié d'une première tranche de décaissement représentant 30% du montant approuvé.

En **Roumanie,** dans le cadre d'un important programme public de construction de logements sociaux en faveur des jeunes et des familles à faibles revenus, un projet complémentaire de € 40,8 millions a été approuvé, portant le montant total à plus € 110 millions (voir encadré ci-dessous). La Banque a décaissé cette année € 46 millions en faveur de ce projet.

Dans le secteur de L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN DEFAVORISE, un montant de € 52,5 millions a été approuvé au travers de trois programmes multisectoriels. En termes de décaissements, le secteur a été financé à hauteur de € 101 millions.

En **Espagne,** la CEB a poursuivi en 2002 le financement du projet d'extension du métro de Madrid vers la banlieue défavorisée du sud de la ville, avec € 89 millions. Ce projet s'effectue en collaboration avec la *Banque Européenne d'Investissement (BEI)* et *Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)*. Toujours en Espagne, au sein du programme avec *Banco Santander Central Hispano*, achevé cette année, plusieurs communautés autonomes ont reçu des financements (€ 12 millions au total) pour l'aménagement des infrastructures municipales et du tissu urbain des quartiers défavorisés.



PORTUGAL | Réhabilitation du port de Gaia

III - AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION

Pour l'année 2002, le montant total des approbations dans ces domaines s'est élevé à € 410 millions, dont € 70 millions pour les pays en transition, tandis que le montant total des décaissements s'est élevé à € 303 millions, dont € 11 millions pour les pays en transition.

ROUMANIE
Aide à l'accès au logement des jeunes ménages

Approuvé en 2001 pour un montant de € 71 millions, ce projet a été augmenté de € 40,8 millions en 2002. Il a pour objectif de soutenir l'offre en logements locatifs pour les jeunes.

Du point de vue sectoriel, il contribue à la résolution d'un problème structurel dans le domaine du logement en Roumanie, commun à plusieurs pays en transition : le déficit du parc public locatif par rapport à la demande de logements à loyer modéré, ce qui représente un frein à la mobilité des travailleurs et rend difficile l'accès au logement des ménages à faible revenu.

L'appui de la Banque permettra la construction de 10 000 logements locatifs. A la fin de l'année 2002, environ 3 500 logements avaient été construits.



ISLANDE | Ecole primaire

1. Protection de l'environnement

La CEB finance des projets destinés spécifiquement à la protection de l'environnement, mais tient aussi systématiquement compte des considérations environnementales dans l'ensemble des projets qu'elle instruit (voir encadré page 26).

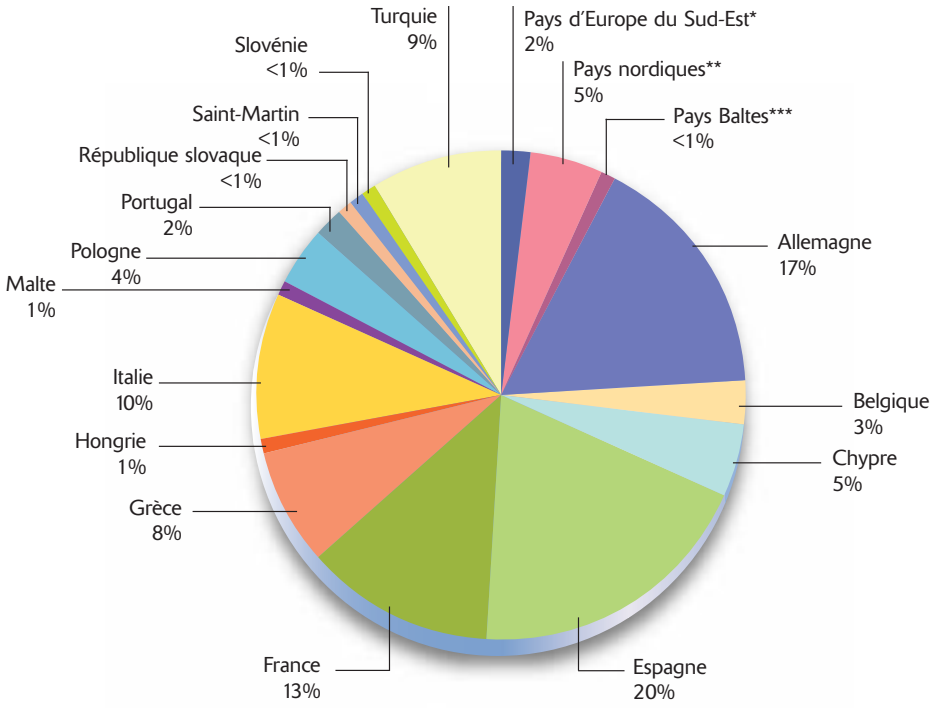
Les initiatives de la CEB en matière de protection de l'environnement présentent désormais une large diversification géographique. Trois nouvelles opérations ont fait l'objet d'approbations, pour un montant total de € 208 millions, soit 13% du total des projets approuvés en 2002 : l'une située à **Chypre**, l'autre faisant partie du programme *Dexia* pour les **pays en transition** (€ 60 millions) et la dernière en **Espagne**, dans le cadre du programme conduit avec *Caixa Catalunya* au profit de petites et moyennes municipalités.

En termes de décaissements pour l'année 2002, au total 18 projets, situés dans dix pays d'opérations, ont reçu un montant cumulé de € 138 millions.

A **Chypre,** € 25,4 millions ont été décaissés sur un projet approuvé en 2002 pour un montant € 101 millions, en faveur de la région du Grand Nicosie. Ce projet a pour but de développer et de moderniser les réseaux de collecte des eaux usées et les stations d'épuration existantes afin

ENCOURS DES PRÊTS AU 31 DECEMBRE 2002

1 - Répartition par pays



** Pays d'Europe du Sud-Est : Albanie, Bosnie et Herzégovine, Bulgarie, Croatie, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", Roumanie*
*** Pays nordiques : Finlande, Islande, Norvège, Suède*
**** Pays Baltes : Estonie, Lettonie, Lituanie*

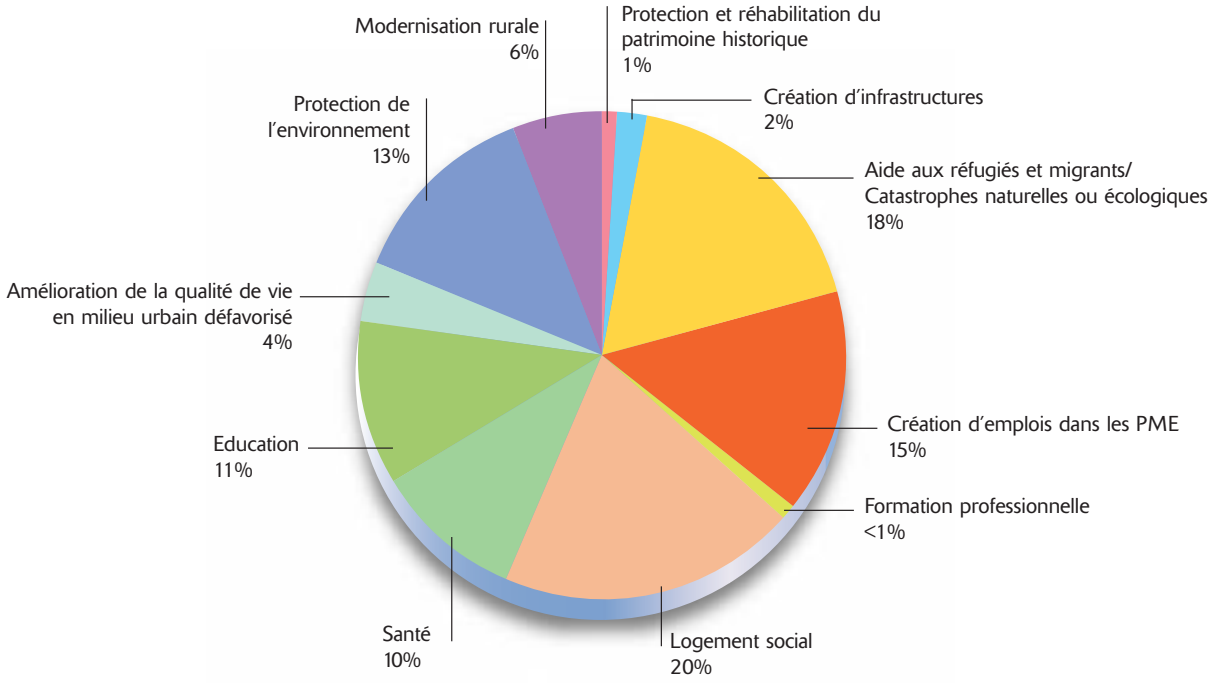
de protéger l'environnement et la santé publique, particulièrement menacés dans cette zone. La CEB a déjà financé plusieurs projets analogues, mis en œuvre par les services des égouts des communes chypriotes (Larnaca, Limassol, Paralimni, Aghia Napa et Paphos). En 2002, elle a décaissé plus de € 23 millions en faveur de ces projets.

Les autres prêts consacrés à ce secteur en 2002 ont été distribués sur de nombreux programmes ou projets individuels en **Allemagne, Belgique, Chypre, Espagne, France, Portugal, Pologne, Roumanie, Saint-Marin** et en **Suède**. Parmi ces derniers, on peut citer, en **Allemagne**, l'achèvement d'un vaste programme de dépollution et d'amélioration des conditions de vie dans les nouveaux Länder, par le biais de *Deutsche Kreditbank AG (DKB)*, en **Roumanie**, le financement à 50% du projet de réhabilitation du réseau de chauffage urbain de Bucarest, financé conjointement avec la BEI, et en **Pologne**, l'achèvement du projet de construction du système d'égouts, au bénéfice de petites et moyennes municipalités, par le biais de la *Banque d'Initiatives Socio-Economiques (BISE Bank)*.



SAINT-MARIN | Assainissement des eaux usées

2 - Répartition par domaine d'intervention



NB : Le détail de l'encours est donné dans les Etats financiers, pages 59 et 60



2. Modernisation rurale

Le domaine de la **modernisation rurale** a connu une croissance sensible au cours de ces cinq dernières années. En 2002, deux projets individuels ont été approuvés, représentant un montant de € 187 millions, soit 11,6% du total des approbations. Les prêts décaissés s'élèvent au total à € 149 millions en 2002.

A **Chypre,** l'aménagement des voies de communication entre Limassol et Paphos a été mené à terme, avec une participation totale de la CEB de € 74 millions. Ce projet devrait contribuer au développement économique du Sud-Ouest de Chypre. Dans ce même pays, € 79 millions décaissés en 2002 ont permis de continuer les travaux de renforcement du réseau de transport et de distribution d'électricité.

En **Espagne,** un projet individuel, approuvé pour un montant de € 11,4 millions par l'intermédiaire de *La Caixa Barcelona*, permettra de rénover et de moderniser le réseau, très dégradé, de canaux et de chenaux d'irrigation de la rive gauche du fleuve Genil, afin d'optimiser les ressources hydriques et d'être en mesure de garantir toute l'année la fourniture, le filtrage et la pression de l'eau. Ce projet relève de la Stratégie nationale du Gouvernement espagnol pour les ressources hydriques. Ces investissements permettront une reconversion totale du système de production de la région et contribueront à créer des emplois en Andalousie. Une première tranche de € 2,9 millions a été décaissée en 2002.

Contribution à la sauvegarde de Venise

La CEB a approuvé et décaissé en 2002 un prêt de € 300 millions pour la sauvegarde de la ville de Venise. Ce projet est financé par l'intermédiaire de *Banca OPI* et il a pour bénéficiaires la région de Vénétie et la municipalité de Venise.

Le programme, financé par la CEB à hauteur de 20% du coût total, concerne la protection des "îles" des moyennes-hautes eaux, le renforcement des côtes de Venise et des voies d'accès des bouches du port, ainsi que l'inversion du processus de dégradation environnementale de la lagune. Il contribue à préserver la ville des inondations, à sauvegarder son patrimoine culturel, son environnement naturel et son économie.

Le défi social de ce programme est non seulement la sauvegarde de Venise, patrimoine mondial de l'humanité, mais aussi l'amélioration des conditions de vie des 830 000 habitants de la région.



TURQUIE | Irrigation des cultures maraîchères à Karamenderes

Au **Portugal,** dans le cadre d'un programme finalisé cette année, le secteur de la modernisation rurale a bénéficié de € 12,5 millions au total pour la construction et la modernisation d'infrastructures municipales.

En **Roumanie,** la CEB a continué à financer, en coopération avec la *Banque mondiale*, un programme de création d'infrastructures sociales au bénéfice des communautés rurales et des groupes sociaux défavorisés. Ce programme a été mis en œuvre par

le *Fonds de Développement Social Roumain*. Les décaissements ont atteint € 1 million cette année.

En **Turquie,** les interventions de la CEB permettent au Gouvernement de soutenir les revenus des petites exploitations et la production agricole dans son ensemble, à travers huit projets d'irrigation sur tout le territoire. Le montant alloué à ces projets s'élève à € 175,4 millions dont € 37 millions ont été déjà décaissés.



HONGRIE Réhabilitation d'un monument historique en centre thermal, près de Budapest

3. Protection et réhabilitation du patrimoine historique

L'intervention de la Banque dans le domaine de la protection du patrimoine historique s'est traduite en 2002 par l'approbation de deux programmes, pour un montant de € 15 millions. Les décaissements en faveur de ce secteur se sont élevés à € 16,2 millions cette année.

En **Croatie,** dans le cadre du programme de restauration du patrimoine architectural de Dubrovnik, la réhabilitation du monastère franciscain "Mala Braca" a été financée à 50%, soit € 630 000.

En **Espagne,** au sein d'un programme achevé cette année avec *Banco Santander Central Hispano*, la réhabilitation du patrimoine historique, s'accompagnant de créations d'emplois dans quatre communautés autonomes, a bénéficié au total de € 12 millions, consacrés notamment à la reconstruction du centre historique de la ville de Valence.

Le **Portugal** a bénéficié de € 8,7 millions en faveur de trois programmes pour la réhabilitation des bâtiments historiques dans plusieurs municipalités.

En **République slovaque,** la CEB a également apporté son soutien, par une première tranche de prêt de € 813 000, à la création d'un centre culturel au sein de la Bibliothèque de l'Université à Bratislava.



PROJETS APPROUVÉS EN 2002, PAR CONTREPARTIE

en millions d'euros

PAYS	CONTREPARTIE	DOMAINE D'INTERVENTION	MONTANT
ALLEMAGNE	Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)*	Programme PME/Pays en transition	75
BULGARIE	Encouragement Bank A. D.	Programme PME	15
CHYPRE	Service des Egouts de Nicosie	Environnement	101
CROATIE	Gouvernement	Santé	3
DANEMARK	KommuneKredit, Copenhague	Programme Logement	100
ESPAGNE	La Caixa, Barcelona	Modernisation rurale	11
	Caixa Catalunya	Programme Environnement et infrastructures urbaines	45
ESTONIE	AS Sampo Pank, Tallinn	Programme PME	1
FRANCE	Crédit du Nord	Programme PME	50
	Dexia Crédit Local*	Programme sectoriel multi-projets/Pays en transition	200
HONGRIE	Gouvernement	Programme Logement	143
	Gouvernement	Catastrophes naturelles	20
ISLANDE	Municipalité de Reykjavik	Education	27
ITALIE	Banca OPI	Programme Catastrophes naturelles	300
LITUANIE	Siauliu Bankas, Siauliai	Programme PME	0,5
	UAB Sampo Bankas, Vilnius	Programme PME	1
POLOGNE	Bank Gospodarstwa Krajowego	Programme Logement	195
PORTUGAL	Caixa Geral de Depósitos	Programme sectoriel multi-projets	100
REPUBLIQUE SLOVAQUE	Gouvernement	Education (Roms)	1,5
ROUMANIE	Gouvernement	Logement	41
TURQUIE	Gouvernement	Modernisation rurale	175
TOTAL			**1 605**

** Projets en faveur des pays en transition*

ACTIVITÉS FINANCIÈRES

I - L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN 2002

1. Une croissance mondiale faible et irrégulière...

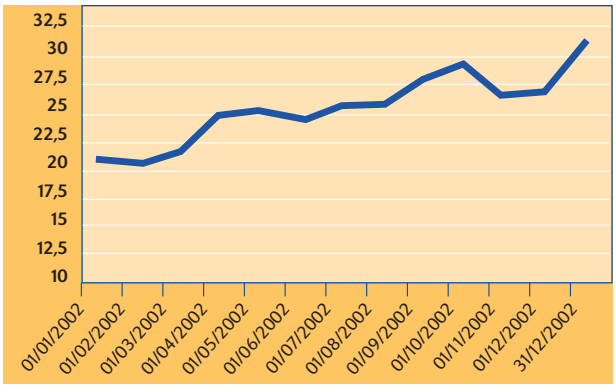
En 2002, l'économie mondiale a connu une certaine morosité, caractérisée notamment par la crise de confiance des investisseurs à l'égard des entreprises après la débâcle d'Enron et de WorldCom. Le ralentissement est général, aux Etats-Unis, en Europe et au Japon.

Les places financières se sont inscrites en forte baisse. Ainsi, au cours de l'année 2002, l'indice Nasdaq a chuté de 31%, l'Euro Stoxx 50 a perdu 37% et le Dow Jones 17%. La chute des marchés boursiers a fortement dégradé la valeur des portefeuilles de participations des grands acteurs bancaires et des compagnies d'assurance. Les dépréciations d'actifs contraignent nombre d'établissements à provisionner massivement, ce qui fragilise leurs résultats.

A la chute des marchés s'ajoute la détérioration de l'environnement économique dans certains secteurs. Les valeurs de la technologie et des télécoms et le secteur de l'énergie ont été particulièrement touchés.

Les cours du pétrole ont atteint leur plus haut niveau depuis deux ans. La persistance des risques géopolitiques pourrait entraîner une nouvelle hausse des prix du pétrole, soutenue par des anticipations persistantes sur les risques d'un conflit en Irak.

Evolution des cours du pétrole



Par ailleurs, l'année 2002 a été caractérisée par des chiffres économiques très volatils et contrastés, tout particulièrement en fin d'année. En effet, les Etats-Unis ont affiché des données économiques encourageantes au troisième trimestre, qui ne semblent pas se confirmer au dernier trimestre. Ces évolutions contrastées perturbent bien évidemment le comportement des différents acteurs économiques.

2. ...qui fragilise l'économie des pays de la zone euro

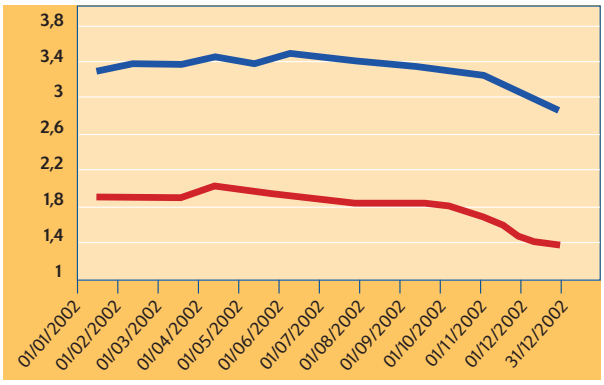
Après une reprise timidement amorcée au premier trimestre, la croissance s'est essoufflée dans un contexte marqué par le recul des marchés boursiers, entraînant une détérioration du climat des affaires, et la faible performance des indicateurs économiques en Europe.

L'Allemagne, qui représente 30% du PIB de la zone euro, a pesé sur la croissance européenne en raison de l'aggravation de sa situation économique. Confrontée à la montée du chômage, elle doit également faire face aux difficultés des grandes banques du pays et assainir son déficit budgétaire qui devrait excéder le seuil de 3% fixé par le Pacte de stabilité et de croissance.

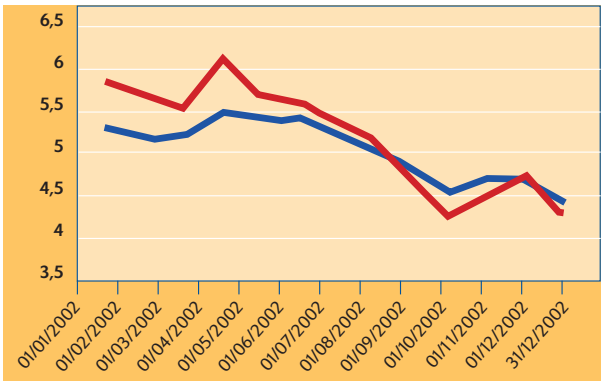
Cette situation se présente également en France, en Italie et au Portugal, ces pays étant confrontés eux aussi au dérapage de leurs finances publiques.

Le dépassement du plafond de 2% d'inflation tolérée par la Banque Centrale Européenne

Taux à 3 mois



Taux à 10 ans



EUR USD

constitue également une préoccupation majeure pour l'Espagne, l'Irlande, la Grèce et le Portugal.

La Banque Centrale Européenne, soucieuse de contenir l'inflation et préoccupée par la dégradation de la situation budgétaire de plusieurs pays, a maintenu pendant les onze premiers mois de l'année son taux directeur inchangé, fixé à 3,25% depuis novembre 2001. Le 5 décembre 2002, confortée par le raffermissement de l'euro sur les marchés et soucieuse de soutenir la croissance, elle a finalement décidé d'abaisser son taux directeur d'un demi-point, le ramenant de 3,25% à 2,75%.

Les taux longs, pour leur part, ont continué de baisser car les investisseurs, à la recherche de placements non risqués, se sont reportés essentiellement sur les obligations. Les rendements étant faibles, ils ont eu tendance à acheter sur la partie longue de la courbe des taux.

Les incertitudes liées à la conjoncture extérieure, à la demande intérieure et à l'évolution future des politiques monétaire et budgétaire, sont fortes. Le marché du travail ne connaît pas d'embellie. En outre, certains Etats ont une marge de manœuvre réduite en raison des engagements pris par rapport au dernier programme de stabilité.

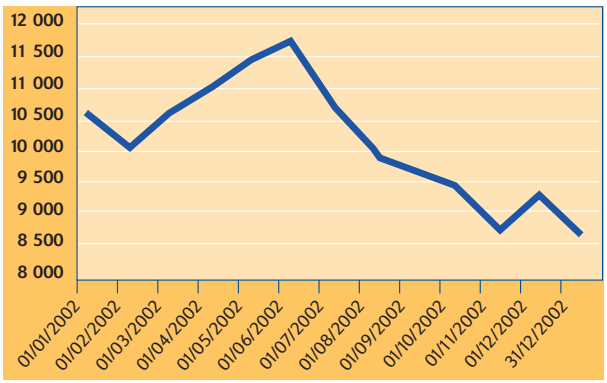
3. Une reprise américaine fragile

L'économie américaine s'est rapidement redressée malgré le choc des attentats terroristes de septembre 2001, les déstockages massifs ayant cessé et la production manufacturière s'étant de ce fait redressée.

L'assouplissement de la politique monétaire a concouru à cette reprise. Le taux des fonds fédéraux a été sensiblement réduit depuis l'hiver dernier à son plus bas niveau depuis 40 ans, abaissant les taux d'intérêt réels à court terme à un niveau proche de zéro. La dernière baisse, décidée le 6 novembre 2002, a ramené le taux directeur de la Réserve Fédérale à 1,25%. La hausse des dépenses publiques et les incitations budgétaires, notamment les réductions d'impôt, destinées à relancer la consommation et l'investissement, ont également largement participé à cette reprise.

L'année 2002 a été marquée par un certain redémarrage de l'activité, certes fragile, la poursuite de l'expansion étant liée à la reconstitution des stocks et non au redémarrage des investissements. Par ailleurs, la révélation de malversations et d'irrégularités dans les comptes de grands groupes américains et la faillite de plusieurs grandes sociétés ont provoqué une crise de confiance générale chez les investisseurs.

Evolution de l'indice Nikkei 225



4. Une économie japonaise atone sur fond de déflation

Les signes de faiblesse de l'économie japonaise persistent avec un taux de chômage record estimé à 5,5%, une production industrielle et une consommation en baisse, alors que les prix continuent de reculer.

Avec des taux d'intérêt proches de zéro, la Banque du Japon a peu de marge de manœuvre au niveau des taux pour relancer la demande.

Le problème de l'apurement des mauvaises créances des banques persiste malgré plusieurs programmes de restructuration du secteur bancaire.

II - PORTEFEUILLES OBLIGATAIRES

Deux portefeuilles obligataires figurent à l'actif du bilan de la Banque : le portefeuille d'investissement et le portefeuille de placement.

Le **portefeuille d'investissement** est composé d'obligations à taux fixe "plain vanilla" libellées en euros et d'une maturité maximale de 15 ans. Les titres éligibles au portefeuille d'investissement requièrent une notation minimale de AA ou Aa2. Cependant, les produits de titrisation et autres véhicules spécialisés requièrent une notation AAA/Aaa et s'inscrivent dans une limite n'excédant pas € 500 millions. L'encours du portefeuille d'investissement est limité au montant des fonds propres disponibles (capital libéré, réserves, Fonds pour Risques Bancaires Généraux) augmentés de la provision pour le fonds de pensions du personnel.

L'objectif stratégique est de rémunérer ces ressources par un rendement à long terme satisfaisant. Ce portefeuille est comptabilisé au coût d'acquisition. Par nature, les titres le composant ne peuvent être ni échangés ni vendus sauf circonstances exceptionnelles.

En 2002, la CEB a procédé à l'achat de titres d'investissement à hauteur de € 195 millions avec des maturités s'échelonnant entre 10 et 15 ans, dont 85% sont notés AAA.

En pratique, la CEB met en œuvre un programme d'achat annuel correspondant au réinvestissement des titres arrivés à échéance en cours d'année et à celui des bénéfices de l'année en cours.

Le **portefeuille de placement** est composé de titres de maturité inférieure ou égale à 7 ans. Afin de limiter l'exposition au risque de taux, les titres d'une maturité supérieure à un an sont à taux flottant, le cas échéant grâce à un swap de couverture ("asset swaps"). Les instruments à court terme, d'une maturité inférieure à un an, incluent également les ECP ("Euro Commercial Paper"). Ces derniers constituent une alternative aux dépôts bancaires.

Les titres de placement long terme, d'une maturité supérieure à un an, doivent bénéficier de la notation AA ou Aa2. Leur encours est plafonné à € 1 milliard. Pour les opérations à moins d'un an, la notation minimale pré-requise est de A-1 ou P-1.

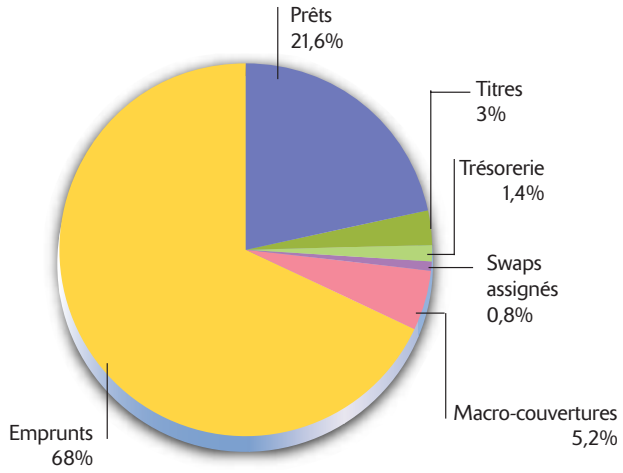
Au 31 décembre 2002, le portefeuille de placement s'élève à € 1 555 millions, pour moitié à long terme. Les titres de ce portefeuille sont comptabilisés à leur prix d'acquisition. Les dépréciations font l'objet d'une provision.

Ces placements sont majoritairement libellés en EUR et USD, ces devises constituant le réservoir de liquidité de la Banque.

III - PRODUITS DÉRIVÉS

Les risques de marché découlant des opérations de financement et d'investissement sont systématiquement couverts par l'utilisation de produits dérivés, conformément à la politique décidée par les organes de direction. La Banque, en tant qu'utilisateur final ("end-user"), ne recourt aux produits dérivés qu'à des fins de couverture.

Au 31 décembre 2002, la distribution des produits dérivés par type de couverture est la suivante :



Pour se prémunir contre les risques découlant de ces instruments financiers, la Banque a adopté des règles de gestion rigoureuses dont les principes sont présentés dans la partie "Politique de Gestion intégrée des risques" (voir page 43).

Ainsi, cette année encore et afin de limiter son risque de crédit, la Banque a signé 7 nouveaux contrats de collatéralisation. Le risque de crédit résiduel, évalué par la somme des valeurs de marché positives non couvertes par des collatéraux reçus, demeure très faible. Au 31 décembre 2002, 89% des contrats de swaps de la CEB sont collatéralisés et la Banque continue de développer une politique active pour améliorer ce ratio.

IV - FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ EN 2002

1. Opérations d'emprunt

Dans le cadre de l'autorisation d'emprunt annuelle fixée par le Conseil d'administration, la CEB contracte des émissions sur les marchés de capitaux internationaux. Au cours de l'exercice 2002, la Banque a emprunté un montant total de € 3,4 milliards, réparti en 27 opérations de financement dont 6 réouvertures d'opérations existantes d'une durée supérieure ou égale à 1 an. Ce montant, supérieur au volume de financement atteint en 2001 (€ 2,6 milliards), a répondu principalement à deux objectifs :

- couvrir les besoins induits par l'activité de prêts, qui ont été moins importants cette année. En effet, la baisse relative des décaissements s'est poursuivie en 2002, conformément au souhait des actionnaires de modérer le rythme de croissance de la CEB,

- honorer les échéances de remboursement de dettes de la Banque à concurrence de € 2 351 millions, alors que les remboursements de prêts n'ont atteint que € 620 millions.

Le volume de ressources levées en 2002 a également permis à la Banque de maintenir un niveau de liquidité conforme aux règles fixées par le Conseil d'administration. La prise en compte du stock de projets dans les besoins prévisionnels de trésorerie s'inscrit dans ce contexte. Conformément à la politique de prudence en matière de liquidité, le ratio de liquidité de la CEB requiert qu'au moins 50% des besoins prévisionnels de trésorerie à trois ans, incluant les projets approuvés, doivent être disponibles en liquidité.

Afin de s'assurer durablement les ressources nécessaires au financement de son activité, la Banque continue de combiner des opérations "benchmark" sur des devises majeures s'adressant à un large éventail d'investisseurs institutionnels et des

EMPRUNTS LANCÉS EN 2002

Date de versement	Devise	Durée	Montant nominal	Chef de file / Arrangeur
23/01/2002	USD	10 ans	500 000 000	Royal Bank of Canada Europe Ltd.
23/01/2002	USD	5 ans	750 000 000	BNP Paribas, Paris/Dresdner Kleinwort Wasserstein
25/01/2002	USD	15 ans	20 000 000	Salomon Brothers International Ltd.
07/02/2002	USD	9 ans**	100 000 000	Credit Suisse First Boston Europe Ltd.
08/02/2002	USD	20 ans*	20 000 000	Tokyo-Mitsubishi International plc
15/02/2002	USD	20 ans*	20 000 000	Morgan Stanley and Co. International Ltd.
20/02/2002	USD	8 ans 11 mois**	100 000 000	Credit Suisse First Boston Europe Ltd.
27/02/2002	USD	20 ans*	20 000 000	ABN Amro Bank, N.V.
27/02/2002	CAD	10 ans	100 000 000	Toronto-Dominion Bank
08/04/2002	JPY	20 ans*	500 000 000	Mizuho International plc
22/04/2002	JPY	25 ans*	500 000 000	Norinchukin International plc
02/05/2002	USD	9 ans 8 mois**	100 000 000	Credit Suisse First Boston Europe Ltd.
16/05/2002	USD	9 ans 8 mois**	100 000 000	J.P. Morgan Securities Ltd.
23/05/2002	JPY	19 ans 10 mois*	500 000 000	Daiwa Securities SMBC Europe Ltd.
28/05/2002	USD	7 ans	500 000 000	BNP Paribas/Dresdner Kleinwort Wasserstein
13/06/2002	JPY	20 ans	1 000 000 000	Mizuho International plc
13/06/2002	USD	5 ans*	10 000 000	Tokyo-Mitsubishi International plc
17/06/2002	JPY	25 ans*	1 600 000 000	Kokusai Europe Ltd.
20/06/2002	JPY	20 ans*	500 000 000	Mizuho International plc
17/07/2002	AUD	3 ans	70 000 000	Tokyo-Mitsubishi International plc
24/07/2002	AUD	9 ans 6 mois**	50 000 000	Royal Bank of Canada Europe Ltd.
17/09/2002	JPY	15 ans*	500 000 000	Tokyo-Mitsubishi International plc
26/09/2002	CAD	9 ans 5 mois**	50 000 000	Royal Bank of Canada Europe Ltd.
10/10/2002	JPY	15 ans*	500 000 000	Daiwa Securities SMBC Europe Ltd.
16/10/2002	USD	5 ans 2 mois	500 000 000	ABN Amro Bank N.V./UBS
30/10/2002	AUD	5 ans	100 000 000	Deutsche Bank AG
15/11/2002	EUR	5 ans	85 000 000	Morgan Stanley and Co. International Ltd.

** avec option de remboursement anticipé*

*** opérations d'abondement de souche existante*

emprunts dans une devise ou avec une structure plus spécifique répondant à des demandes particulières.

En 2002, 89% des fonds levés par la Banque ont été libellés en dollar US, contre 78% en 2001. Les autres devises dans lesquelles émet la CEB sont plus faiblement représentées. Il s'agit du dollar australien (3,5%), de l'euro, à égalité avec le dollar canadien (3%) et du yen japonais (1,5%). La place prépondérante du dollar américain, swapé en euro flottant, s'explique par les opportunités de coût offertes dans cette devise.

Ces opérations d'emprunt ont été assorties de swaps de couverture qui annulent aussi bien le risque de taux que le risque de change.

La maturité moyenne des emprunts lancés en 2002 a été légèrement raccourcie à 7 ans et 5 mois, contre 8 ans et quatre mois pour 2001. Le tableau de la page 39 reprend le détail des fonds levés dans leur devise d'origine.

Un tiers des émissions du programme ont été lancées à dix ans et plus. Ces opérations ont permis de refinancer les prêts accordés sur ces maturités et, par conséquent, d'éviter la création de gaps de trésorerie sur les exercices à venir. Les deux autres tiers du programme ont été contractés à moyen terme, entre cinq et sept ans, en raison des bonnes opportunités qui s'offraient sur cette partie de la courbe.

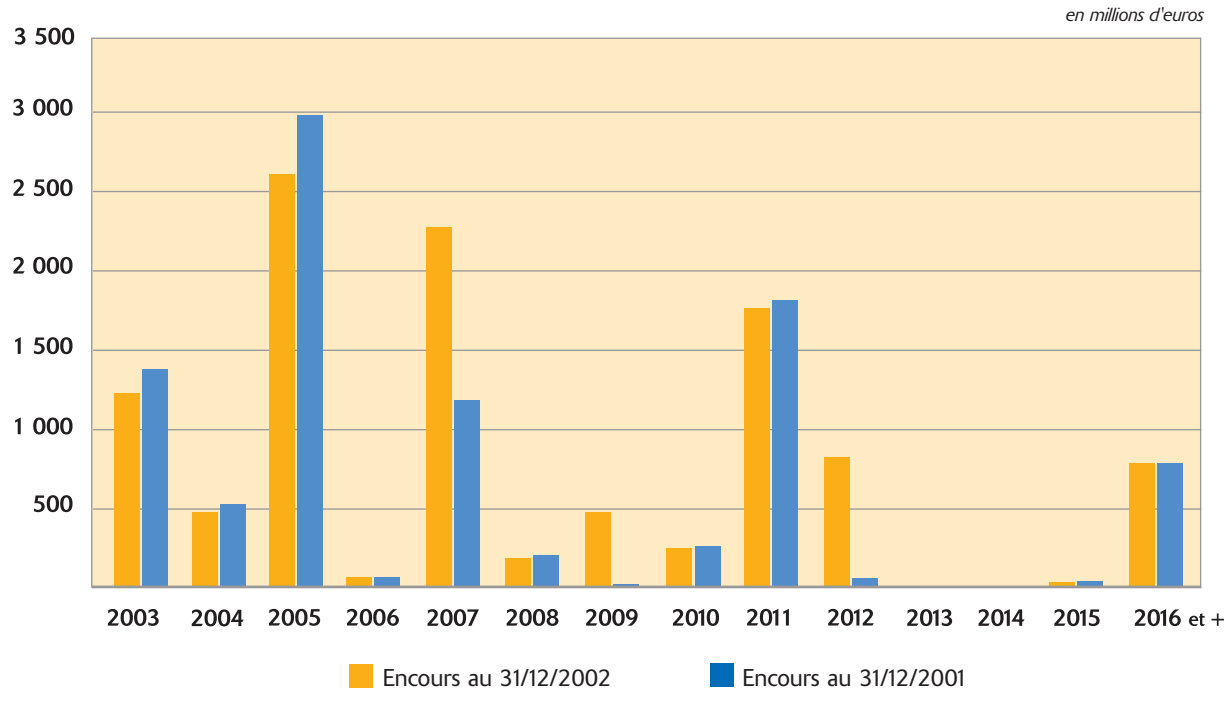
Le programme MTN multidevises est régulièrement actualisé afin de standardiser les émissions et répondre aux attentes des investisseurs. La Banque y recourt de façon prioritaire quand cela est possible.

2. Evolution de la dette

Au 31 décembre 2002, l'encours total de la dette représentée par un titre, hors dettes rattachées, s'élève à € 11 044 millions, en légère diminution par rapport à l'exercice précédent. Cette réduction est liée tout particulièrement au volume des tombées d'échéances de la dette de la CEB en 2002, au ralentissement du rythme de décaissement des prêts et à la poursuite de la politique de gestion de la dette existante.

Ainsi, la Banque a procédé à des rachats de sa propre dette pour un total de € 90 millions et à des opérations de remboursement anticipé pour € 277 millions. Compte tenu de ces opérations et des emprunts lancés, la décomposition de la dette par maturité se présente comme suit :

Décomposition de la dette par maturité en 2002 et 2001 (en fin d'année)



V - RÉSULTAT ET RATIOS

1. Evolution du bilan

Au 31 décembre 2002, le total du bilan s'élève à € 14,2 milliards, en augmentation de 2,1% par rapport au 31 décembre 2001.

- **A l'actif,** l'encours de prêts, en progression sensible (+8,2%), atteint un niveau historique record à € 9,3 milliards en ligne avec les objectifs du plan de développement 2000-2004. Cette évolution traduit notamment la très forte augmentation des encours de prêts en faveur des pays en transition : € 739 millions au 31 décembre 2002, contre € 462 millions au 31 décembre 2001, soit +60%.

- **Au passif,** les ressources de trésorerie et dettes, qui assurent le financement du portefeuille de prêts et les réserves de liquidité, enregistrent une diminution globale de 5,8%. Compte tenu de la progression sensible du résultat de l'exercice 2002 (+7,8%), les capitaux propres, avant affectation du résultat augmentent de 7,1%.

2. Evolution du résultat

Le résultat net de l'exercice 2002 est de € 95,2 millions contre € 88,3 millions l'exercice précédent. Cette augmentation significative (+7,8%) s'explique par :

- une augmentation du produit net bancaire (résultat d'exploitation avant provisions) de + € 6,6 millions, soit +6,3%. Hors éléments exceptionnels (rachat de dettes, remboursements anticipés de prêts), le produit net bancaire progresse de 9,2% par rapport à 2001.

- des reprises de provisions sur prêts en très forte augmentation : + € 1,9 million, suite aux premiers remboursements effectués par la République Fédérale de Yougoslavie (devenue Serbie-Monténégro) en 2002, auxquels s'ajoutent les remboursements récurrents effectués par la Bosnie et Herzégovine.

en millions d'euros

BILANS SIMPLIFIÉS

	Exercice 2002	Exercice 2001	Variation montant	Variation %
ACTIF				
Emplois de trésorerie [1]	2 583	2 758	(175)	(6,3)
Encours de prêts	9 349	8 630	719	8,3
Titres d'investissement	1 439	1 375	64	4,7
Autres actifs [2]	846	1 163	(317)	(27,3)
TOTAL ACTIF	**14 217**	**13 926**	**(291)**	**2,1**
PASSIF				
Ressources de trésorerie	86	489	(403)	(82,4)
Emprunts et dettes obligataires	11 091	11 374	(283)	(2,5)
Autres passifs [2]	1 650	765	885	115,7
Capitaux propres et FRBG [3]	1 390	1 298	92	7,1
TOTAL PASSIF	**14 217**	**13 926**	**(291)**	**2,1**

1) Y compris les titres de placement
(2) Ces postes incluent notamment l'ensemble des créances ou dettes rattachées
(3) Y compris résultat de l'exercice avant affectation

en millions d'euros

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT

	Exercice 2002	Exercice 2001	Variation montant	Variation %
PRODUIT NET BANCAIRE	**112,0**	**105,4**	**6,6**	**6,3**
Charges générales d'exploitation	(20,8)	(19,2)	(1,6)	8,3
Reprises nettes de provisions sur prêts	4,0	2,1	1,9	90,5
RÉSULTAT NET	**95,2**	**88,3**	**6,9**	**7,8**
Taux de rendement des fonds propres (ROE)*	7,4%	7,3%		

** avant affectation du résultat*

- la progression des charges générales d'exploitation (y compris amortissements de l'exercice) de +8,3%, sous l'effet combiné de l'augmentation des effectifs et de l'évolution statutaire des rémunérations. Toutefois, il convient de noter que le coefficient d'exploitation (charges générales d'exploitation / produit net bancaire) reste relativement stable, soit 18,6% pour 2002, contre 18,2% pour 2001.

3. Ratios financiers

Les limites des ratios de contrôle arrêtées par le Conseil d'administration ont été respectées tout au long de l'exercice 2002 :

- **Ratio de gearing :** il rapporte le total de l'encours de prêts et des garanties données au total des fonds propres au sens large (capital souscrit, réserves, FRBG et résultat). Au 31 décembre 2002, le ratio est de 2,21 pour une limite de 2,5.

- **Ratio d'endettement :** il établit le rapport entre l'encours total de la dette et le total des fonds propres au sens large. Au 31 décembre 2002, le ratio est de 2,81 pour une limite maximale de 4.

- **Ratio de portefeuille :** il est défini par le rapport des encours cumulés des portefeuilles et des opérations de trésorerie non représentées par un titre (dépôts bancaires, "repos") et le montant des fonds propres au sens large. Au 31 décembre 2002, le ratio est de 0,95 pour une limite maximale de 1,5.

- **Ratio de liquidité :** il résulte du rapport entre le total de l'encours des opérations de trésorerie et des titres des portefeuilles de placement et de transaction d'une maturité résiduelle inférieure à 18 mois d'une part, et le montant des besoins nets de trésorerie à 3 ans y compris le stock de projets à financer. Au 31 décembre 2002, le ratio est de 95% pour un seuil minimum de 50%.

POLITIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

La gestion et le contrôle des risques contribuent de façon déterminante au maintien de la solidité financière des établissements de crédit. La Banque révise ainsi en permanence son dispositif de gestion et de surveillance afin de se conformer aux meilleures pratiques de la profession.

Dans le cadre de ses activités de financement de projets et de trésorerie, la Banque est exposée à 3 différents types de risques : risque de crédit, risque de marché et risque opérationnel.

La stratégie mise en place par la Banque vise à assurer une couverture globale de l'ensemble de ces risques.

I - RISQUE DE CRÉDIT

1. Principes généraux

Le risque de crédit se définit comme le risque de perte pouvant survenir en cas de défaillance d'une contrepartie.

Pour y faire face, le **Département de Gestion des Risques** a la responsabilité de l'évaluation et du suivi de l'ensemble des risques de crédit de la Banque résultant à la fois de ses opérations de bilan et de hors bilan.

Le **Comité des Risques,** qui rassemble les Directions concernées, constitue le pivot du dispositif de gestion des risques. A ce titre, il décide des limites sur la base des propositions soumises par le Département de Gestion des Risques. Ce Comité intervient en outre sur toutes questions d'ordre prudentiel (recommandations du Comité de Bâle), mais aussi opérationnel (nouveaux instruments de financement, mécanismes de garanties…).

L'analyse du risque pays repose sur une approche globale en termes de portefeuille conforme aux objectifs stratégiques de la Banque et tenant compte de la segmentation de ses risques par pays et par groupe de pays.

Cette démarche permet de définir des limites à différents niveaux : limite globale tous pays confondus, limite par groupe de pays et par pays. Ces mêmes limites sont subdivisées en sous-limites sur les opérations de prêts d'une part et sur les opérations financières d'autre part.

L'analyse du risque de contrepartie selon la nature de ces dernières (institutions bancaires, collectivités locales…) repose sur des modèles internes permettant de déterminer une limite maximale théorique d'encours.

La révision des limites pour chaque contrepartie a lieu au minimum une fois par an et chaque fois que la situation économique ou financière d'une contrepartie le justifie. Les systèmes informatiques de suivi des limites permettent de contrôler en temps réel la conformité des opérations avec les limites autorisées.

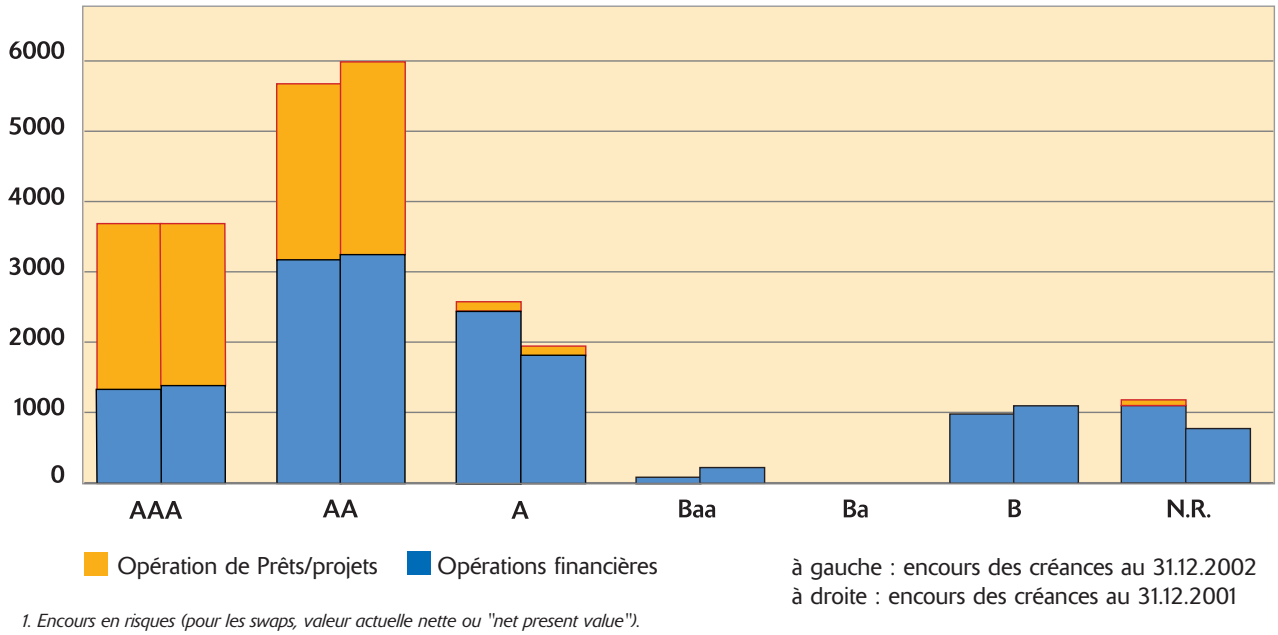
L'analyse des grands risques : en application des recommandations du Comité de Bâle et des Directives de l'Union européenne, la CEB s'assure en permanence du respect de la limite de 25% des ressources propres de la Banque pour chaque contrepartie ou groupe de contreparties et de 800% pour l'ensemble des grands risques.

2. Portefeuille de prêts

L'encours de prêts au 31 décembre 2002 s'élève à € 9,3 milliards, réparti entre 27 pays, contre 8,6 milliards à fin 2001. La répartition de cet encours par notation présentée dans le graphique page 44, montre une progression sensible des encours notés A (+39%). Les contreparties assorties d'une notation égale ou supérieure à A représentent 76,5% du total de l'encours au 31 décembre 2002, contre 75,5% en

Évolution de l'encours des créances[1] par notation[2]

en millions d'euros



1. Encours en risques (pour les swaps, valeur actuelle nette ou "net present value").
2. La notation Moody's a été retenue (ou la notation Standard & Poor's, en cas d'absence de notation Moody's).

2001. Ainsi, le fort développement des activités en faveur des pays en transition n'a pas eu pour conséquence une détérioration du profil de risque du portefeuille de prêts.

La distribution par nature d'emprunteurs reste stable : les Etats, administrations publiques centrales et collectivités locales, constituent 37% de l'encours au 31 décembre 2002 contre 36% en 2001, les contreparties bancaires et institutions financières spécialisées 63% au 31 décembre 2002, comparé à 64% en 2001.

Afin de maintenir des règles de prudence conformes aux meilleures pratiques, la Banque retient une couverture "ex-ante" des risques de crédit non identifiés calculée à partir des taux de probabilité de défaut pour le portefeuille de prêts, et déterminée par application des statistiques publiées par les agences de notation.

Au 31 décembre 2002, le montant des créances provisionnées ne concerne que deux pays non membres pour un montant de € 36,5 millions, en diminution par rapport à 2001 (€ 40,5 millions). Cette baisse résulte du règlement des arriérés provisionnés sur les créances dues par la Bosnie et Herzégovine et la République Fédérale de Yougoslavie (Serbie-Monténégro). En ce qui concerne cette dernière, un accord de remboursement des arriérés a été ratifié le 31 juillet 2002 et les deux premières échéances (août et décembre 2002) ont été honorées.

3. Portefeuilles obligataires

Les titres éligibles au portefeuille d'investissement doivent bénéficier d'une notation à long terme au moins égale soit à AA– de la part de Standard & Poor's et Aa2 de la part de Moody's, soit à AA de Standard & Poor's et Aa3 de Moody's. Pour les opérations du portefeuille de placement d'une durée inférieure à un an, la notation minimale exigée est de A-1 chez Standard & Poor's ou P-1 chez Moody's.

4. Produits dérivés

En tant qu'utilisateur final ("end-user"), la Banque n'a recours aux produits dérivés que dans le but exclusif de couvrir ses risques (voir page 38).

Les opérations sur produits dérivés requièrent dans tous les cas une autorisation d'engagement maximal sur une contrepartie accordée par le Comité des Risques et la signature préalable d'un contrat-cadre (par exemple "ISDA Master

Agreement"). Pour les opérations au-delà de cinq ans, la contrepartie doit présenter, en outre, une notation minimale équivalente à AA ou bénéficier d'un contrat de collatéral CSA (Credit Support Annex) avec la Banque.

La politique active de gestion de contrats de collatéraux a été systématisée par la Banque afin de réduire le risque de crédit associé à l'utilisation des produits dérivés. A ce jour, 89% de l'encours des produits dérivés, contre 67% à fin 2001, sont collatéralisés.

Le tableau ci-dessous présente les échéances des instruments financiers de hors-bilan (swaps de taux, swaps de devises et caps) pour leur montant notionnel.

Courant 2002, l'ensemble des transactions de swaps est valorisé en "net present value" et un suivi quotidien des positions par contrepartie est effectué permettant l'exécution des appels de marge en cas de nécessité.

II - RISQUE DE MARCHÉ

1. Risque de taux et risque de change

Le risque de marché recouvre notamment le risque de perte pouvant résulter d'une variation défavorable des taux d'intérêt et des cours de change.

La stratégie de gestion actif-passif est décidée par le Comité ALM, constitué des membres de la Direction Générale. Le Département de Gestion Actif-Passif (ALM), au sein de la Direction Générale des Finances, assure la gestion opérationnelle de ces risques.

La stratégie adoptée par les organes de direction en matière de risque de taux repose sur une politique de couverture systématique des éventuelles positions permettant de limiter au minimum le risque de taux de la Banque.

Le portefeuille obligataire ne présente pas de risque de taux. Le portefeuille d'investissement est adossé aux fonds propres. Les titres du portefeuille de placement sont financés par des ressources à taux flottant et procurent, soit directement, soit par le biais d'un swap, un rendement à taux flottant.

En matière de risque de change, la stratégie de la Banque est de n'avoir aucune position. Le risque résiduel, qui résulte de la formation des résultats dans des devises autres que l'euro, est systématiquement couvert sur une base mensuelle.

en millions d'euros

ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE HORS-BILAN

Maturité	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	de 5 à 10 ans	10 ans et plus	Total 2002
Instruments de taux	1 325	4 121	1 200	872	7 518
Instruments de devises	504	4 500	3 622	279	8 905
Total (a)	1 829	8 621	4 822	1 151	16 423
dont : collatéralisés (b)	944	7 936	4 800	931	14 611
(b)/(a)	**52%**	**92%**	**99,6%**	**81%**	**89%**

2. Risque de liquidité

La politique de liquidité est décidée par le Comité de Financement, composé de membres de la Direction Générale, qui se réunit trimestriellement. Un reporting hebdomadaire de la situation de liquidité est présenté par ailleurs au Comité de Direction Financière. La Banque respecte un ratio de liquidité qui exige que les avoirs liquides représentent à tout moment au moins 50% des besoins nets de financement estimés sur les trois prochaines années. Au 31 décembre 2002, le ratio est de 95%.

III - RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel, dans son acception la plus large, inclut toutes les catégories de risques autres que ceux se rapportant directement aux risques de crédit, de marché ou de liquidité.

En conformité avec les recommandations du Comité de Bâle, la Banque, qui procède à une revue régulière de ses procédures et dispositifs de contrôle, poursuit sa réflexion en vue d'une mesure plus quantitative de ce risque.

Une structure organisationnelle adaptée

Des procédures adaptées permettent de définir clairement les tâches et les responsabilités de chacun et d'assurer une bonne séparation des fonctions : génération, enregistrement et contrôle des opérations. Le Comité des procédures s'assure de l'homogénéité du contrôle interne et de son adaptation constante à l'évolution des activités de la Banque. L'Audit Interne procède à une revue régulière des procédures et à la conformité de leur application.

Des mesures et des dispositifs de prévention

On citera principalement :

- En ce qui concerne le risque de paiement livraison, le recours au système Swift pour sécuriser l'exécution des paiements et à Clearstream pour la conservation des titres.

- L'existence d'un site de secours informatique extérieur, permettant à la Banque de reprendre ses activités stratégiques sous 24 heures. Une fois par an, au minimum, la Banque organise un exercice de secours afin d'éprouver la fiabilité de ce dispositif.

- La poursuite d'une politique de sécurisation pour préserver, à la fois, le siège de la Banque (contrôle d'accès, alarme incendie) et les systèmes informatiques (sauvegardes externes, antivirus…). Les développements informatiques, tant dans les domaines fonctionnels que pour les dispositifs de sécurité, sont suivis périodiquement par le Comité de Pilotage Informatique qui réunit les membres de la Direction Générale.

- Le Comité de Sécurité, qui réunit des représentants de chaque Direction, est responsable de la mise en œuvre et de la supervision des procédures et dispositifs visant à couvrir les principaux risques opérationnels.



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Depuis 1994, la Banque a développé une politique de gestion des ressources humaines accompagnant l'évolution tant géographique que sectorielle de son activité et lui permettant de se conformer aux meilleures pratiques des institutions supranationales comparables.

1. Recrutement et diversification des nationalités

Cette exigence l'a conduit à étoffer substantiellement ses équipes : la Banque a en effet vu son effectif permanent croître de 14% sur les deux dernières années et de 92% depuis 1994. Au total, le nombre d'agents et d'élus s'établit à 136 fin décembre 2002.

Deux principes ont présidé à la politique de recrutement : d'une part, renforcer le portefeuille de compétences des équipes de la Banque, d'autre part, accroître la diversité des nationalités représentées au sein de l'effectif.

Depuis 1994, le nombre de nationalités représentées au sein de l'effectif de la Banque a ainsi augmenté de 50% pour atteindre le chiffre de 18 nationalités à fin décembre 2002. Cette augmentation a été encore plus forte au sein de l'encadrement où ce nombre a presque triplé, passant de 7 à 18.

2. Gestion des carrières et des compétences

La Banque a également mis à profit cette politique de recrutement pour développer une gestion active des carrières. En effectuant la moitié des 16 recrutements de l'exercice 2002 au sein de ses équipes, elle a tenu à offrir à ses agents des perspectives concrètes en termes de mobilité interne.

Par ailleurs, la politique de renforcement des compétences a été poursuivie à travers notamment des programmes de formation internes adaptés aux attentes du personnel. Au total, près de 2% de la masse salariale ont été consacrés, en 2002, aux formations linguistiques, spécialisées et informatiques.

De plus, le système d'évaluation des performances a été remodelé afin d'homogénéiser les critères de compétences associés aux diverses fonctions de la Banque. Ce système s'articule naturellement avec celui des primes variables, établi depuis plusieurs années au sein de la CEB.

Enfin, la démarche de formalisation des procédures en matière de ressources humaines, qui avait abouti fin 2001 à la promulgation d'un code de conduite, a été poursuivie au cours de cet exercice, en étroite coordination avec les représentants du personnel de la Banque.

ÉTATS FINANCIERS

TABLE DES MATIÈRES

Bilan au 31 décembre 2002	50
Compte de résultat	52
Variations des capitaux propres	53
Etat des flux de trésorerie	54
Notes annexes aux états financiers au 31 décembre 2002	55
Note 1 – Objectifs de la Banque	55
Note 2 – Principes comptables	55
Note 3 – Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	58
Note 4 – Portefeuille titres	61
Note 5 – Immobilisations corporelles et incorporelles	62
Note 6 – Autres actifs et comptes de régularisation	62
Note 7 – Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle	63
Note 8 – Dettes représentées par un titre	63
Note 9 – Autres passifs et comptes de régularisation	64
Note 10 – Compte Fiduciaire Sélectif	65
Note 11 – Provisions pour risques et charges	67
Note 12 – Capital souscrit	69
Note 13 – Produit net d'intérêts	70
Note 14 – Frais de personnel	71
Note 15 – Analyse des provisions	72
Note 16 – Engagements sur instruments financiers à terme	72
Note 17 – Position de change nette en devises	73
Note 18 – Position de liquidité	74
Note 19 – Estimation de la valeur de réalisation	75
Rapport de l'audit externe	76
Rapport du Comité de Surveillance sur le bilan et le compte de résultat ainsi que sur les Notes annexes aux Etats financiers pour 2002	77
Bilan après affectation du résultat	78
Extrait du procès-verbal de la 224ème réunion du Conseil d'administration	79
Extrait du procès-verbal de la 172ème réunion du Conseil de direction	80

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2002

ACTIF

En milliers d'euros

	Notes	2002	2001
Caisse, avoirs auprès des banques centrales		107	32
Créances sur les établissements de crédit			
(a) à vue		3 960	3 301
(b) à terme			
- dépôts	*3*	1 026 333	1 336 513
- prêts (a)		6 098 483	5 555 525
Créances sur la clientèle			
- prêts (b)		3 331 447	3 156 504
Total prêts (a + b)	*3*	**9 429 930**	**8 712 029**
Effets publics et valeurs assimilées		439 129	459 052
Obligations et autres titres à revenu fixe		2 629 216	2 411 928
Actions et autres titres à revenu variable		766	716
Total portefeuille titres	*4*	**3 069 111**	**2 871 696**
Actifs incorporels	*5*	1 170	1 001
Actifs corporels	*5*	12 897	10 734
Capital souscrit, appelé, non versé et réserves à recevoir des pays membres	*12*	456	1 137
Autres actifs	*6*	4 898	5 036
Comptes de régularisation	*6*	668 569	984 345
TOTAL DE L'ACTIF		**14 217 431**	**13 925 824**

Les notes annexes font partie intégrante des Etats financiers.

PASSIF

En milliers d'euros

	Notes	2002	2001
Dettes envers les établissements de crédit			
(a) à vue		161	-
(b) à terme	*7*	-	20 437
Dettes envers la clientèle			
à terme	*7*	56 594	60 117
Dettes représentées par un titre	*8*	11 505 868	12 023 316
Autres passifs	*9*	27 604	103 154
Comptes de régularisation	*9*	1 146 347	325 678
Compte Fiduciaire Sélectif (CFS)	*10*	53 120	52 228
Provisions pour risques et charges	*11*	38 081	43 141
Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)	*2*	144 000	144 000
Capital	*12*		
a) Souscrit (versé 361 488)		3 231 388	3 003 828
b) Non appelé		(2 869 604)	(2 667 167)
		361 784	**336 661**
Réserve générale		788 670	728 793
Résultat de l'exercice		95 202	88 299
TOTAL DU PASSIF		**14 217 431**	**13 925 824**
HORS-BILAN			
Engagements donnés			
Engagements de financement sur projets approuvés	*3*	1 906 488	2 547 814
Garanties			
a) Prêts accordés par des tiers		4 907	6 113
b) Assignation d'IRS		133 499	323 904
Opérations sur instruments financiers à terme	*16*	16 423 106	15 444 023

Les notes annexes font partie intégrante des Etats financiers.

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	NOTES	2002	2001
Intérêts et produits assimilés		1 419 028	1 604 289
Intérêts et charges assimilés		(1 306 413)	(1 499 616)
Intérêts et produits assimilés nets	*13*	**112 615**	**104 673**
Revenus des actions et autres titres à revenu variable		55	56
Commissions perçues		7	18
Commissions versées		(128)	(128)
Résultat provenant des opérations financières		(275)	675
Autres produits d'exploitation		169	633
Autres charges d'exploitation		(493)	(524)
Produit net bancaire		**111 950**	**105 403**
Charges générales d'exploitation		*(20 818)*	*(19 198)*
Frais de personnel	*14*	(12 680)	(11 561)
Autres frais administratifs		(6 270)	(5 750)
Corrections de valeur sur actifs incorporels et corporels	*5*	(1 868)	(1 887)
Résultat brut d'exploitation		91 132	86 205
Dotations nettes aux provisions	*15*	4 070	(13 906)
Résultat d'exploitation		**95 202**	**72 299**
Reprise au FRBG	*15*	-	16 000
Résultat de l'exercice		**95 202**	**88 299**

Les notes annexes font partie intégrante des Etats financiers.

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des fonds propres de la CEB au cours de l'exercice 2002.

En milliers d'euros

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2002	2001
CAPITAL		
Capital souscrit	3 231 388	3 003 828
Capital non appelé	(2 869 604)	(2 667 167)
Capital appelé	**361 784**	**336 661**
Capital à verser	(296)	(739)
Capital versé	**361 488**	**335 922**
RÉSERVE GÉNÉRALE		
Solde en début de l'exercice	728 395	829 386
Affectation du résultat	85 000	75 037
Variation au cours de l'exercice	(24 885)	(176 028)
Solde en fin d'exercice	**788 510**	**728 395**
Résultat de l'exercice	**95 202**	**88 299**
Total des capitaux propres	**1 245 200**	**1 152 616**
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
Solde en début de l'exercice	144 000	150 000
Variation au cours de l'exercice	-	(6 000)
Solde en fin d'exercice	**144 000**	**144 000**
Total des fonds propres	**1 389 200**	**1 296 616**

Le résultat net de l'exercice 2001 a été distribué à hauteur de 85 millions d'euros à la réserve générale et de 3,3 millions d'euros au Compte Fiduciaire Sélectif.

En 2001, les variations du FRBG s'expliquent par une utilisation de 16 millions d'euros pour couvrir le risque opérationnel lié à un litige entre la Banque et l'un de ses agents payeurs et une affectation de résultat de 10 millions d'euros.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros

Exercice clos le 31 décembre	2002	2001
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Résultat de l'exercice	95 202	88 299
Ajustements pour :		
- Corrections de valeur	3 033	12 803
- Variation des intérêts et commissions à recevoir	(131 808)	37 722
- Variation des intérêts et commissions à payer	142 138	(13 321)
- Surcote des titres d'investissement	2 175	3 058
Versements de prêts	(1 536 661)	(1 748 762)
Remboursements de prêts	619 480	1 584 558
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	**(806 441)**	**(35 643)**
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Variation du portefeuille titres	(284 084)	1 260 644
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 745)	(1 116)
Variation des autres actifs	133	(541)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	**(287 696)**	**1 258 987**
Flux de trésorerie des activités de financement		
Souscriptions au capital et réserves	682	2 820
Emissions d'emprunts	2 951 973	2 630 824
Remboursements d'emprunts	(2 088 130)	(3 005 661)
Variation des emprunts à court terme	(262 485)	(356 130)
Variation des échanges de devises à livrer et à recevoir	335 414	14 559
Variation des autres passifs	(74 143)	(72 681)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	**863 311**	**(786 269)**
Variation nette des disponibilités	(230 826)	437 075
Variation de change sur disponibilités et équivalents	(56 563)	15 855
Disponibilités en début de période	1 316 774	863 844
Disponibilités au 31 décembre	**1 029 385**	**1 316 774**

Les disponibilités sont composées des créances et des dettes ci-dessous, et à échéance à moins de trois mois :

	2002	2001
Caisse, avoirs auprès des banques centrales	107	32
Créances sur les établissements de crédit	1 029 278	1 337 166
Dettes envers les établissements de crédit	-	(20 424)
Disponibilités au 31 décembre	**1 029 385**	**1 316 774**

Les notes annexes font partie intégrante des Etats financiers.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2002

NOTE 1 – OBJECTIFS DE LA BANQUE

"La Banque a pour objectif prioritaire d'aider à résoudre les problèmes sociaux que pose ou peut poser aux pays européens la présence de réfugiés, de personnes déplacées ou de migrants résultant de mouvements de réfugiés ou d'autres mouvements forcés de populations ainsi que de la présence de victimes de catastrophes naturelles ou écologiques.

Les projets d'investissement auxquels concourt la Banque peuvent viser soit à aider ces personnes dans le pays où elles se trouvent, soit à leur permettre de retourner dans leur pays d'origine lorsque les conditions d'un tel retour sont réunies, soit, le cas échéant, à s'installer dans un autre pays d'accueil. Ces projets doivent être agréés par un Etat membre de la Banque.

La Banque peut également concourir à la réalisation de projets d'investissement agréés par un Etat membre de la Banque permettant la création d'emplois dans des régions défavorisées, le logement de populations à bas revenus ou la réalisation d'infrastructures sociales."
(Statut, Article II).

Dans le cadre du renforcement de son action en faveur de la cohésion sociale, conformément à la Résolution 1424 (1997), les domaines d'intervention de la Banque ont été étendus. A partir de 2001, la Banque peut désormais, au-delà de ses domaines prioritaires initiaux statutaires, contribuer au financement d'infrastructures sociales liées à la protection de l'environnement et à la réhabilitation du patrimoine historique. De même, le financement de projets d'investissements dans les PME/PMI à l'origine de nombreuses créations d'emplois, constitue également un de ses axes majeurs d'intervention. Toujours en 2001, la Banque a procédé à la redéfinition de certains critères d'éligibilité applicables dans les domaines de l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain défavorisé, du logement social, ainsi que ceux régissant les programmes sectoriels multi-projets (PSM), en vue de mieux s'adapter aux réalités économiques et sociales de ses Etats membres.

La politique de la Banque, similaire à celle des autres institutions financières multilatérales, consiste à ne pas rééchelonner les intérêts ou le capital des prêts et à ne pas participer à des accords de rééchelonnement de dettes.

Le siège social de la Banque est à Strasbourg, France. Le siège des services de gestion est fixé à Paris, France.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

2.1 – Normes et principes

Les modifications en cours de certains principes comptables internationaux (normes IAS) et les réflexions encore en cours au sein des Autorités de régulation suite aux difficultés d'application, liées notamment à la mise en place de la norme IAS 39, ont amené la Banque à retenir comme référentiel de base pour l'établissement de ses états financiers, la Directive de l'Union européenne (86/635 CEE) "Directive du Conseil concernant les comptes annuels et consolidés des banques et autres établissements financiers".

Les actifs et passifs sont, sauf spécification contraire, enregistrés selon la méthode du coût historique.

2.2 – Monnaies

La Banque utilise l'euro comme monnaie de présentation pour l'établissement de ses états financiers conformément à l'Article IV (1) de son Statut.

Les actifs et les passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur au 31 décembre 2002. Les charges et les produits sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin du mois correspondant. Les profits ou pertes de change résultant de la conversion des actifs et des passifs sont portés au compte de résultat.

Les comptes ont été établis en euros sur la base des cours de change suivants au 31 décembre 2002 :

ISO	Devises	Cours des devises contre euros	ISO	Devises	Cours des devises contre euros
AUD	Dollar australien	1,8556	LTL	Litas lituanien	3,4528
CAD	Dollar canadien	1,655	MTL	Livre maltaise	0,4182
CHF	Franc suisse	1,4524	NLG	Florin néerlandais	2,2037
CYP	Livre chypriote	0,57316	NOK	Couronne norvégienne	7,2756
CZK	Couronne tchèque	31,577	NZD	Dollar néo-zélandais	1,9975
DKK	Couronne danoise	7,4288	PLN	Zloty polonais	4,021
EEK	Couronne estonienne	15,6466	SEK	Couronne suédoise	9,1528
GBP	Livre sterling	0,6505	SKK	Couronne slovaque	41,503
HKD	Dollar de Hong Kong	8,1781	SGD	Dollar de Singapour	1,8199
HRK	Kuna croate	7,475	TWD	Dollar de Taiwan	36,418
ISK	Couronne islandaise	84,74	USD	Dollar des Etats-Unis	1,0487
JPY	Yen japonais	124,39	ZAR	Rand sud-africain	9,0094

2.3 – Portefeuille-titres

Les titres sont classifiés en fonction de :

- Leur nature : effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable ;
- Leur portefeuille de destination : transaction, investissement, placement, correspondant à l'objet économique de leur détention. Chaque portefeuille est soumis aux règles d'évaluation spécifiques suivantes :

Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis et détenus en vue d'une revente à court terme. Ils sont évalués à leur prix de marché. Les gains et pertes réalisés et latents issus de la réévaluation sont portés au compte de résultat.

Titres d'investissement

Ces titres sont acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à échéance. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, corrigés de l'amortissement linéaire des surcotes et des décotes constatées à l'achat et ce, prorata temporis jusqu'à l'échéance.

Titres de placement

Les titres autres que les titres de transaction et d'investissement sont considérés comme des titres de placement. Les titres de placement sont comptabilisés à leur prix d'acquisition. Les dépréciations font l'objet d'une provision.

2.4 – Prêts

Les prêts et créances émis par la Banque sont enregistrés sur la base du coût historique. Après une analyse approfondie, pour les prêts présentant des risques de non-recouvrement sur une partie ou la totalité de leur montant, des provisions adéquates sont constituées.

2.5 – Actifs corporels et incorporels

Les biens immobiliers sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement calculé selon un mode linéaire sur une période correspondant à leur durée probable d'utilisation :

Immeubles d'exploitation	25 ans
Aménagement, agencement, installations et mobilier	10 ans
Logiciels, frais d'études informatiques	1 à 5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

2.6 – Dettes représentées par un titre

Les emprunts obligataires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les primes reçues ou payées et les frais d'émissions sont amortis linéairement sur la durée de l'emprunt.

2.7 – Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) représente les montants réservés à la couverture des risques généraux éventuels non identifiés à ce jour, y compris les pertes futures et autres risques imprévisibles. Le FRBG couvre l'ensemble des risques non spécifiques des opérations de prêts, activités de portefeuille et instruments financiers à terme, mais aussi de nature opérationnelle (sinistres, litiges juridiques...). Conformément à la Directive Européenne, il est inscrit distinctement au passif du bilan et les variations sont enregistrées au compte de résultat.

2.8 – Provision pour risques et charges - Régime de pension

Le régime de pension de la Banque est un régime à prestations définies, financé par des cotisations versées à la fois par la Banque et les agents. Les prestations sont calculées en fonction des années de service et en pourcentage du traitement de base de la dernière année d'activité.

Tous les mouvements qui se rapportent à ce régime sont enregistrés dans un compte de provision distinct inscrit au passif du bilan et au compte de résultat de la Banque.

Par référence à la norme comptable internationale IAS 19, les engagements relatifs aux prestations de retraite sont évalués une fois par an en utilisant la méthode de référence des unités de crédit projetées. Cette évaluation est réalisée par un actuaire indépendant, afin de s'assurer que la provision constituée est adéquate.

2.9 – Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations sur instruments financiers comprennent des instruments de taux d'intérêt (contrats d'échanges de taux d'intérêt, FRA, futures, caps, floors, options de taux et swaptions) et des instruments de change (contrats d'échange de devises, contrats de change à terme et options de change). Ces opérations sont évaluées selon la finalité de l'opération.

Opérations de couverture

Les pertes et les gains constatés sur l'instrument de couverture sont enregistrés de manière symétrique aux pertes ou aux gains constatés sur l'élément couvert. Les primes payées ou reçues sont amorties sur la durée de vie de l'instrument couvert.

Autres opérations

Les contrats conclus dans le cadre du portefeuille de transaction sont évalués à leur valeur de marché. Les gains ou pertes latents et réalisés sont portés au compte de résultat.

2.10 – Compte Fiduciaire Sélectif

Le Compte Fiduciaire Sélectif (CFS) est l'instrument privilégié de la Banque pour amplifier l'impact de son action dans les domaines sociaux prioritaires (catastrophes naturelles et manifestations de guerre ainsi que migrations) dont les modalités sont définies par la Résolution CA 1380 (1995) et révisées par la Résolution CA 1437 (1999).

Le compte a pour objet l'octroi de bonifications d'intérêts des prêts consentis pour des projets hautement sociaux, concernant des pays à faible revenu, en particulier ceux de pays en transition. Le CFS peut être utilisé également pour l'octroi de dons au bénéfice des victimes de manifestations de guerre, réfugiés, personnes déplacées et personnes les plus vulnérables. Ce compte fait l'objet d'une comptabilité distincte (voir note 10).

2.11 – Régime fiscal

Le Troisième Protocole additionnel à l'Accord Général sur les Privilèges et Immunités du Conseil de l'Europe stipule que les avoirs, revenus et autres biens de la Banque sont exonérés de tous impôts directs.

NOTE 3 – CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET SUR LA CLIENTÈLE

Au 31 décembre 2002, l'encours des prêts accordés aux établissements de crédit et à la clientèle est constitué de prêts ordinaires, sociaux et prêts bonifiés par l'intermédiaire du Compte Fiduciaire Sélectif, pour un total de 9 350 millions d'euros (2001 : 8 630 millions d'euros).

Les prêts sont garantis à hauteur de 1 008 218 milliers d'euros (2001 : 288 345 milliers d'euros).

Ces garanties peuvent prendre la forme de titres ou d'engagements par signature.

En milliers d'euros au 31 décembre

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEURS	2002	2001
DÉPÔTS À TERME		
Comptes à terme (dépôts)	1 025 479	1 333 865
Créances rattachées	854	2 648
TOTAL DÉPÔTS À TERME	**1 026 333**	**1 336 513**
PRÊTS AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
Encours	6 052 156	5 510 562
Créances rattachées	46 327	44 963
Sous-total	**6 098 483**	**5 555 525**
PRÊTS À LA CLIENTÈLE		
Etats membres	2 611 057	2 600 979
Etats non membres	4 704	5 599
Etablissements publics d'Etats membres	681 589	513 135
Créances rattachées	34 253	36 879
Echéances impayées	36 388	40 458
Provisions	(36 544)	(40 546)
Sous-total	**3 331 447**	**3 156 504**
TOTAL PRÊTS	**9 429 930**	**8 712 029**

Les encours bénéficiant de régime de bonification du Compte Fiduciaire Sélectif sont inclus pour un montant de 7 373 milliers d'euros dans les prêts aux établissements de crédit et de 296 631 milliers d'euros dans les prêts à la clientèle (4 383 milliers d'euros et respectivement 293 094 milliers d'euros en 2001).

Les encours des prêts sociaux (octroyés à un taux de 1%) s'élèvent à 5 040 milliers d'euros en 2002 (2001 : 5 975 milliers d'euros).

Dans le poste provisions sont inclus les échéances impayées et les intérêts courus sur celles-ci, soit 156 milliers d'euros (2001 : 88 milliers d'euros).

Les échéances des prêts enregistrées et les décaissements effectués au cours de l'exercice sont indiqués ci-après :

En milliers d'euros au 31 décembre

EVOLUTION DE L'ENCOURS DES PRÊTS	2002	2001
Encours au 1er janvier	8 630 274	8 442 108
Décaissements	1 536 661	1 748 760
Remboursements	(615 409)	(1 582 481)
Variation de change	(202 020)	21 887
Encours au 31 décembre	**9 349 506**	**8 630 274**
Créances rattachées	80 424	81 755
TOTAL	**9 429 930**	**8 712 029**

Répartition de l'encours des prêts et des engagements par pays de localisation de l'emprunteur au 31 décembre 2002 :

En milliers d'euros au 31 décembre

	Encours				Engagements de financement	
RÉPARTITION PAR PAYS DE LOCALISATION DE L'EMPRUNTEUR	2002	%	2001	%	2002	2001
Espagne	1 858 710	19,88	1 828 448	21,19	110 455	312 186
Allemagne	1 562 000	16,70	1 695 611	19,64	101 917	104 847
France	1 239 338	13,25	1 026 703	11,90	50 000	200 000
Italie	920 801	9,85	672 842	7,80	80 323	212 823
Turquie	883 030	9,44	1 060 832	12,29	246 229	264 432
Grèce	725 364	7,76	778 368	9,02	214 895	244 628
Chypre	445 269	4,76	376 346	4,36	220 844	263 178
Pologne	351 022	3,75	199 872	2,32	121 363	71 485
Finlande	327 770	3,51	325 541	3,77	172 500	182 500
Belgique	234 933	2,51	201 053	2,33	80 000	30 000
Portugal	188 639	2,02	86 727	1,00	75 000	78 855
Roumanie	109 181	1,17	50 067	0,58	50 462	86 915
Hongrie	101 300	1,08	83 500	0,97	108 700	106 500
Malte	83 954	0,90	63 547	0,74	8 520	35 462
Norvège	67 888	0,73	-	-	67 025	125 762
Croatie	61 867	0,66	40 793	0,47	52 306	72 749
Suède	40 035	0,43	27 000	0,31	14 613	27 210
Slovénie	38 634	0,41	38 692	0,45	22 050	13 776
Islande	29 569	0,32	23 375	0,27	36 697	16 386
République slovaque	23 997	0,26	16 184	0,19	17 483	21 811
Bulgarie	13 992	0,15	11 233	0,13	19 758	25 052
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"	13 913	0,15	6 424	0,07	6 200	14 756
Lituanie	9 922	0,11	7 406	0,09	8 833	9 693
Estonie	5 560	0,06	1 917	0,02	4 027	7 670
Lettonie	5 274	0,06	-	-	10 891	17 976
Bosnie et Herzégovine	4 704	0,05	5 598	0,06	-	-
Saint-Marin	2 840	0,03	2 195	0,03	-	1 162
Albanie	-	-	-	-	5 397	-
TOTAL	**9 349 506**	**100,00**	**8 630 274**	**100,00**	**1 906 488**	**2 547 814**

En milliers d'euros au 31 décembre

	Encours				Engagements de financement	
RÉPARTITION PAR DOMAINE D'INTERVENTION	2002	%	2001	%	2002	2001
PRIORITÉS STATUTAIRES						
Aide aux réfugiés et migrants	153 298		227 419		24 880	41 262
Catastrophes naturelles ou écologiques	1 570 685		1 320 492		201 739	286 828
Sous-total	**1 723 983**	**18,44**	**1 547 911**	**17,94**	**226 619**	**328 090**
NOUVELLES PRIORITÉS						
Création et maintien d'emplois dans les PME	1 396 152		1 472 035		223 110	269 722
Formation professionnelle	24 827		27 076		-	-
Logement social	1 880 180		1 582 933		367 786	477 885
Santé	891 234		752 042		242 613	361 530
Education	1 043 716		998 199		376 128	413 974
Amélioration de la qualité de vie en milieu urbain défavorisé	355 224		149 708		36 028	159 022
Sous-total	**5 591 333**	**59,80**	**4 981 993**	**57,73**	**1 245 665**	**1 682 133**
AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION						
Protection de l'environnement	1 214 411		1 173 782		166 764	156 357
Modernisation rurale	554 860		522 170		240 133	281 257
Protection et réhabilitation du patrimoine historique	62 340		45 674		27 306	46 004
Création d'infrastructures	202 579		358 744		-	53 973
Sous-total	**2 034 190**	**21,76**	**2 100 370**	**24,34**	**434 203**	**537 591**
TOTAL DES PRÊTS	**9 349 506**	**100,00**	**8 630 274**	**100,00**	**1 906 487**	**2 547 814**

Engagements de financement

Les engagements de financements recouvrent les projets avec un contrat-cadre signé ou ayant fait l'objet d'au moins un décaissement de prêt.

En milliers d'euros au 31 décembre

RÉPARTITION PAR ANNÉE D'APPROBATION	2000 et avant	2001	2002	Total
PROJETS				
Avec signature de contrats-cadre	349 918	331 515	588 448	1 269 881
Avec au moins un décaissement de prêt	478 212	121 698	36 697	636 607
TOTAL	**828 130**	**453 213**	**625 145**	**1 906 488**

NOTE 4 – PORTEFEUILLE TITRES

En milliers d'euros au 31 décembre

RÉPARTITION PAR ÉMETTEUR	2002	2001
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Valeur comptable	420 057	438 490
Créances rattachées	19 072	20 562
Valeur nette comptable	**439 129**	**459 052**
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE		
Valeur comptable	2 572 161	2 357 140
Provisions	(443)	(552)
Créances rattachées	57 498	55 340
Valeur nette comptable	**2 629 216**	**2 411 928**
ACTIONS		
Valeur comptable	1 366	1 366
Provisions	(614)	(664)
Créances rattachées	14	14
Valeur nette comptable	**766**	**716**
TOTAL PORTEFEUILLE	**3 069 111**	**2 871 696**

En milliers d'euros au 31 décembre

RÉPARTITION PAR PORTEFEUILLE	2002		2001	
	Valeur comptable	Prix de marché	Valeur comptable	Prix de marché
PORTEFEUILLE				
d'investissement	1 438 556	1 549 196	1 375 081	1 423 475
de placement	1 553 971	1 578 484	1 420 699	1 445 605
Sous-total	**2 992 527**	**3 127 680**	**2 795 780**	**2 869 080**
Créances rattachées	76 584		75 916	
AU 31 DÉCEMBRE	**3 069 111**		**2 871 696**	

Le portefeuille d'investissement est constitué d'obligations et de Fonds d'Etats émis par des pays ou des institutions assimilées dont le rating est au moins égal à AA. Aucun titre de ce portefeuille n'a été cédé au cours des deux derniers exercices et aucun titre n'a fait l'objet de transfert de portefeuille au cours de cette même période.

Au 31 décembre 2002, le portefeuille titres est composé de titres cotés pour un montant de 2 736 264 milliers d'euros (2001 : 2 354 043 milliers d'euros), et de titres non cotés pour un montant de 332 847 milliers d'euros (2001 : 442 954 milliers d'euros).

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers d'euros au 31 décembre

	Immeubles d'exploitation	Aménagement, agencement, installations	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Total général
Valeur brute au 31 décembre 2001	10 673	6 443	3 694	20 810	2 690	23 500
Acquisitions	2 083	1 174	495	3 753	1 018	4 771
Cessions	-	-	(80)	(80)	(493)	(573)
Autres mouvements	-	-	(453)	(453)	-	(453)
Valeur brute au 31 décembre 2002	**12 756**	**7 617**	**3 657**	**24 030**	**3 215**	**27 245**
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2001	(4 235)	(3 208)	(2 633)	(10 076)	(1 689)	(11 765)
Dotations de l'exercice	(479)	(505)	(528)	(1 512)	(356)	(1 868)
Cessions	-	-	455	455	-	455
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2002	**(4 714)**	**(3 713)**	**(2 706)**	**(11 133)**	**(2 045)**	**(13 178)**
Valeur nette au 31 décembre 2002	**8 042**	**3 905**	**951**	**12 897**	**1 170**	**14 067**
Valeur nette au 31 décembre 2001	6 438	3 235	1 061	10 734	1 001	11 735

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION

En milliers d'euros au 31 décembre

	2002	2001
AUTRES ACTIFS		
Débiteurs divers	4 506	4 442
Instruments conditionnels achetés	392	594
TOTAL	**4 898**	**5 036**
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits à recevoir	516 720	438 246
Comptes d'ajustement sur devises	-	457 862
Charges à répartir	92 227	85 991
Charges constatées d'avance	59 622	1 062
Autres comptes de régularisation	-	1 184
TOTAL	**668 569**	**984 345**

NOTE 7 – DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros au 31 décembre

	2002	2001
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
Comptes à vue	161	-
Dettes à terme	-	20 425
Dettes rattachées	-	12
TOTAL	**161**	**20 437**
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE		
Comptes rémunérés	7 650	7 320
Dettes à terme	48 235	52 025
Dettes rattachées	709	772
TOTAL	**56 594**	**60 117**

La Banque a procédé à l'ouverture de comptes rémunérés :

- En décembre 2000, un compte destiné à recevoir les contributions de la Communauté européenne ("Accord de Contribution pour les Facilités de Financement destinées aux PME Phase 2 Fonds spécial") pour le financement partiel de projets d'investissements productifs destinés à créer ou maintenir des emplois dans les PME des pays en transition.

- En juin 2001, un compte destiné à recevoir les contributions du Gouvernement Finlandais, afin de financer l'assistance technique des projets en Estonie, Lettonie et Lituanie.

NOTE 8 – DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

L'encours des titres émis sur les marchés est détaillé ci-après :

En milliers d'euros au 31 décembre

RÉPARTITION PAR TYPE DE DETTE	2002	2001
Emprunts obligataires	10 903 437	11 184 445
Euro Commercial Paper	-	307 632
Emprunts perpétuels	140 144	137 261
Dettes rattachées	462 287	393 978
TOTAL	**11 505 868**	**12 023 316**

En milliers d'euros au 31 décembre

Répartition par devise	Encours	Swap de devise	Valeur nette 2002	Valeur nette 2001
Euro	2 998 154	7 161 824	10 159 978	9 194 449
Dollar des Etats-Unis	6 637 271	(4 974 771)	1 662 500	1 960 078
Franc suisse	396 590	(141 853)	254 737	287 382
Yen japonais	404 668	(404 668)	-	-
Dollar de Taiwan	336 874	(336 874)	-	-
Livre sterling	234 063	(234 063)	-	-
Dollar de Hong Kong	135 227	(135 227)	-	-
Rand sud-africain	74 203	(74 203)	-	-
Dollar australien	177 553	(177 553)	-	-
Couronne tchèque	17 534	(17 534)	-	-
Dollar canadien	93 731	(93 731)	-	-
TOTAL	**11 505 868**	**571 347**	**12 077 215**	**11 441 909**

NOTE 9 – AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION

En milliers d'euros au 31 décembre

	2002	2001
Autres passifs		
Créditeurs divers	2 183	1 288
Dépôts de garantie reçus	25 421	101 866
TOTAL	**27 604**	**103 154**
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	147 446	81 453
Charges à payer	250 554	242 215
Comptes d'ajustement sur devises	746 632	-
Autres comptes de régularisation	1 715	2 010
TOTAL	**1 146 347**	**325 678**

Les dépôts de garantie reçus concernent notamment les opérations dites “collatérales”.

NOTE 10 – COMPTE FIDUCIAIRE SÉLECTIF

Objet du Compte Fiduciaire Sélectif (CFS)

Dans le cadre du financement de projets à caractère hautement social, le Compte Fiduciaire Sélectif couvre le différentiel de taux d'intérêt entre le taux habituellement pratiqué par la Banque et le taux remboursé par l'emprunteur. Toute proposition de bonification est indiquée dans la demande de prêt soumise par le Gouverneur au Conseil d'administration pour approbation. Le CFS est également utilisé pour le versement de dons.

Ressources du compte

Le Compte Fiduciaire Sélectif est alimenté par des prélèvements sur les résultats de la CEB, par des contributions volontaires de pays membres ou non membres, du Conseil de l'Europe ou de la Banque. Ce compte peut également être alimenté par des contributions d'Institutions Internationales après accord du Conseil de direction et du Conseil d'administration de la CEB. La Banque rémunère ces ressources conformément à la Résolution 1380 (1995).

Etats financiers du Compte Fiduciaire Sélectif

Bilan

En milliers d'euros au 31 décembre

ACTIF	2002	2001	PASSIF	2002	2001
Dépôts auprès de la CEB	**53 120**	**52 228**	Contribution reçue de la CEB	58 319	55 127
Portefeuille titres	3 436	3 828	Autres contributions reçues	106	-
			Comptes de régularisation	3 823	4 753
			Report des résultats antérieurs	(3 825)	(841)
			Résultat de l'exercice	(1 867)	(2 983)
TOTAL	**56 556**	**56 056**		**56 556**	**56 056**

Compte de résultat

En milliers d'euros au 31 décembre

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2002	2001
Rémunération perçue de la CEB	1 677	2 118
Portefeuille titres	244	309
Produits	**1 921**	**2 427**
Bonifications versées	(2 017)	(1 490)
Dons	(1 529)	(610)
Provisions	(242)	(3 310)
Charges	**(3 788)**	**(5 410)**
RÉSULTAT DE L'EXCERCICE	**(1 867)**	**(2 983)**

Dons versés

Depuis sa création, le CFS a versé des dons pour un montant de 7 155 milliers d'euros notamment pour l'Albanie, le Kosovo, "L'ex-République yougoslave de Macédoine" et la Roumanie. Le détail des dons versés ces deux derniers exercices est indiqué ci-dessous :

En milliers d'euros au 31 décembre

VERSEMENTS	2002	2001
Aide aux réfugiés du Kosovo	-	610
Participation versée au Conseil de l'Europe	261	-
Reconstruction du pont de Mostar en Bosnie et Herzégovine	1 158	-
Réparation des infrastructures dans "L'ex-République yougoslave de Macédoine"	110	-
TOTAL	**1 529**	**610**

La participation versée au Conseil de l'Europe est destinée au financement d'études pour des projets liés à la cohésion sociale. La donation à "L'ex-République yougoslave de Macédoine" permet de financer la réparation des infrastructures relatives aux réseaux de distribution d'eau et de collecte d'eaux usées.

Répartition par pays de localisation de l'emprunteur de l'encours des prêts et des engagements de financement

En milliers d'euros au 31 décembre

	Encours		Engagements de financement	
RÉPARTITION PAR PAYS DE LOCALISATION DE L'EMPRUNTEUR	2002	2001	2002	2001
Pologne	96 977	90 913	-	5 955
Hongrie	78 300	60 500	91 700	89 500
Croatie	59 237	40 793	42 683	63 344
Roumanie	28 000	22 000	2 000	8 000
République slovaque	21 184	14 184	8 816	15 816
Bosnie et Herzégovine	4 704	5 598	-	-
Lituanie	4 725	5 106	8 833	9 084
Slovénie	6 734	3 744	-	2 940
Allemagne	639	639	1 917	3 717
Bulgarie	3 503	-	19 758	23 804
TOTAL	**304 003**	**243 477**	**175 707**	**222 160**

NOTE 11 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont composées de deux éléments. Une provision pour engagement de retraites du personnel de la Banque et une provision pour couvrir un risque opérationnel lié à un litige avec un agent payeur de la CEB.

En milliers d'euros au 31 décembre

	2002	2001
Provision pour engagement de retraites	30 632	27 898
Provisions pour litiges	7 449	15 243
TOTAL	**38 081**	**43 141**

Provision pour engagement de retraites du personnel

Par référence à la norme comptable internationale 19, une évaluation actuarielle du régime de retraite du personnel a été faite le 31 décembre 2002 par un actuaire indépendant. Les engagements relatifs aux prestations de retraite ont été évalués selon la méthode de référence des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses retenues à l'occasion de cette évaluation sont :

a) Hypothèses économiques
- Un taux d'intérêt de 5,5%,
- Un taux d'inflation de 1,5%,
- Un taux de revalorisation de pension de 1,5%,
- Un taux d'augmentation des salaires de 5%.

b) Hypothèses démographiques
- Un taux de mobilité de 0,44% après 40 ans,
- Un âge moyen de départ en retraite de 62 ans,
- Une utilisation des tables de mortalité INSEE 1998 et d'invalidité EVK 90.

La provision pour régime de pension a évolué comme suit :

En milliers d'euros au 31 décembre

	2002	2001
Provision au début de l'exercice	**27 898**	**25 384**
Cotisations patronales	1 137	1 160
Cotisations des agents	552	548
Rémunération CEB	1 675	1 539
Produits	**3 364**	**3 247**
Pensions versées	(454)	(471)
Allocations de départ	(158)	(239)
Autres	(18)	(23)
Charges	**(630)**	**(733)**
Flux net de l'exercice	**2 734**	**2 514**
PROVISION AU 31 DÉCEMBRE	**30 632**	**27 898**

Provision pour litige

Une provision de 16 millions d'euros pour couvrir les risques opérationnels liés à un litige opposant la Banque à l'un de ses agents payeurs a été constituée par prélèvement direct du FRBG en 2001, conformément à la Résolution 1461 (2001) du Conseil d'administration de la CEB. Une procédure judiciaire est en cours.

En milliers d'euros au 31 décembre

	2002	2001
Provision au 1er janvier	**15 243**	**-**
Provision constituée	-	16 000
Reprise de provision	(7 794)	(757)
Flux net de l'exercice	**(7 794)**	**15 243**
PROVISION AU 31 DECEMBRE	**7 449**	**15 243**

NOTE 12 – CAPITAL SOUSCRIT

Le capital est composé de titres d'une valeur nominale de 1000 euros. Chaque titre représente un droit de vote.

Tous les Etats membres du Conseil de l'Europe ou d'autres Etats, sur autorisation du Conseil de direction de la CEB, peuvent souscrire au capital. Cette souscription est acquise par l'acceptation du Statut de la Banque.

En milliers d'euros au 31 décembre

MEMBRES	Capital souscrit	Fraction non appelé	Capital appelé
Allemagne	549 692	489 000	60 692
France	549 692	489 000	60 692
Italie	549 692	489 000	60 692
Espagne	358 504	318 922	39 582
Turquie	233 077	207 344	25 733
Pays-Bas	119 338	106 161	13 177
Belgique	98 634	87 746	10 888
Grèce	98 634	87 745	10 889
Portugal	83 538	74 315	9 223
Suède	83 538	74 315	9 223
Pologne	76 988	68 488	8 500
Danemark	53 823	47 879	5 944
Suisse	53 824	43 229	10 595
Finlande	41 889	37 264	4 625
Norvège	41 889	37 264	4 625
Bulgarie	37 491	33 352	4 139
Roumanie	35 963	31 993	3 970
Hongrie	26 884	23 916	2 968
République tchèque	25 833	22 981	2 852
Croatie	12 831	11 414	1 417
Chypre	11 934	10 617	1 317
République slovaque	11 379	10 123	1 256
Luxembourg	8 993	8 000	993
Albanie	8 034	7 147	887
Lettonie	7 688	6 840	848
Estonie	7 637	6 794	843
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"	7 637	6 794	843
Lituanie	7 556	6 722	834
Slovénie	7 380	6 565	815
Islande	6 089	5 417	672
Malte	6 089	5 417	672
Moldova	3 294	2 930	364
Saint-Marin	2 921	2 478	443
Liechtenstein	2 921	2 374	547
Saint-Siège	82	58	24
TOTAL 2002	**3 231 388**	**2 869 604**	**361 784**
TOTAL 2001	**3 003 828**	**2 667 167**	**336 661**

Au 31 décembre 2002, la Moldova reste à devoir un montant de 456 milliers d'euros, constitué de 296 milliers d'euros pour le capital appelé et 160 milliers d'euros au titre des réserves à verser.

NOTE 13 – PRODUIT NET D'INTÉRÊTS

En milliers d'euros au 31 décembre

RÉPARTITION PAR NATURE	2002	2001
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
Intérêts sur prêts	399 534	476 634
Obligations et autres titres à revenu fixe	175 757	227 243
Instruments à terme de couverture	681 859	686 512
Autres produits assimilés	161 878	213 900
Total produits d'intérêts	**1 419 028**	**1 604 289**
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS		
Opérations avec les établissements de crédit	(51 979)	(44 562)
Opérations avec la clientèle	(133 508)	(114 544)
Obligations et autres titres à revenu fixe	(1 056 842)	(1 252 055)
Autres charges assimilées	(64 084)	(88 455)
Total charges d'intérêts	**(1 306 413)**	**(1 499 616)**
PRODUIT NET D'INTÉRÊTS AU 31 DÉCEMBRE	**112 615**	**104 673**

Après ventilation des intérêts sur instruments dérivés de couverture selon le sous-jacent, le produit net d'intérêts se présente de la manière suivante :

En milliers d'euros au 31 décembre

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ	2002	2001
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
Prêts	328 081	446 178
Portefeuille titres		
investissement	80 597	76 283
placement	62 970	111 936
Actifs de trésorerie	40 457	76 779
Intérêts nets des actifs rémunérés	**512 105**	**711 176**
Intérêts nets sur dettes rémunérées	**(399 490)**	**(606 503)**
PRODUIT NET D'INTÉRÊTS AU 31 DÉCEMBRE	**112 615**	**104 673**

Les intérêts sur prêts se répartissent par pays de localisation de l'emprunteur de la manière suivante :

En milliers d'euros au 31 décembre

RÉPARTITION PAR PAYS DE LOCALISATION DE L'EMPRUNTEUR	2002	2001
Allemagne	76 453	79 454
Espagne	67 814	85 263
Turquie	66 695	116 554
Grèce	42 002	53 312
France	40 723	39 747
Italie	31 408	33 944
Chypre	15 897	24 239
Pologne	14 937	5 799
Finlande	12 778	8 455
Belgique	6 606	8 983
Hongrie	5 039	3 926
Portugal	3 719	3 972
Croatie	3 047	1 863
Malte	2 961	3 268
Roumanie	2 263	1 482
Slovénie	1 652	2 082
Norvège	973	-
Suède	900	945
Islande	804	772
République slovaque	655	476
Lituanie	545	412
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"	433	271
Bosnie et Herzégovine	360	675
Bulgarie	329	506
Estonie	274	57
Saint-Marin	186	177
Lettonie	81	-
TOTAL	**399 534**	**476 634**

NOTE 14 – FRAIS DE PERSONNEL

L'effectif de la Banque est de 131 agents permanents au 31 décembre 2002 (124 au 31 décembre 2001), réparti en trois catégories : 4 hors cadres élus, (Gouverneur et Vice-Gouverneurs), 66 agents cadres (2001 : 63) et 61 agents non-cadres (2001 : 57).

En milliers d'euros au 31 décembre

	2002	2001
Salaires et traitements	10 755	9 694
Charges sociales	685	716
Coût de pensions	1 240	1 151
TOTAL	**12 680**	**11 561**

NOTE 15 – ANALYSE DES PROVISIONS

En milliers d'euros au 31 décembre

DOTATIONS ET REPRISES	2002	2001
Dotations aux provisions pour risques sur prêts	-	(293)
Reprises de provisions pour risques sur prêts	4 070	2 387
Dotation aux provisions pour risques et litiges	-	(16 000)
Dotations (reprises) nettes	**4 070**	**(13 906)**
Reprise au FRBG	-	16 000
TOTAL NET DES DOTATIONS ET REPRISES	**4 070**	**2 094**

En 2002, les reprises de provisions pour risques sur prêts concernent les remboursements de prêts de la Bosnie et Herzégovine et de la Serbie-Monténégro.

NOTE 16 – ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les opérations sur instruments dérivés sont uniquement réalisées à des fins de couverture. Le montant notionnel par type d'instruments est indiqué ci-dessous :

En milliers d'euros au 31 décembre

	2002	2001
OPÉRATIONS FERMES DE GRÉ À GRÉ		
Swaps de taux d'intérêt	7 480 290	7 191 008
Swaps de devises	8 667 145	7 749 234
Swaps de change	237 559	465 669
OPÉRATIONS CONDITIONNELLES		
Options de taux d'intérêt	38 112	38 112
TOTAL	**16 423 106**	**15 444 023**

Dans le cadre de la gestion du risque de contrepartie, ces opérations sont quotidiennement évaluées et analysées au regard des limites prévues et des garanties financières reçues. Ces garanties se présentent sous forme de dépôts ou d'obligations de premier rang. La répartition des contreparties par notation est précisée ci-dessous :

En milliers d'euros au 31 décembre

NOTATION S&P OU ÉQUIVALENT	Valeur notionnelle	Valeur nette actualisée	Garanties financières reçues
AAA	2 130 820	(30 488)	-
AA	10 410 254	119 476	221 945
A	3 739 729	8 502	9 240
Non noté	142 303	670	-
TOTAL	**16 423 106**	**98 160**	**231 185**

NOTE 17 – POSITION DE CHANGE NETTE EN DEVISES

Les risques de change nets proviennent des marges sur opérations bancaires et des charges générales d'exploitation. Des opérations sont effectuées sur le marché des changes afin de réduire ces risques.

En milliers d'euros au 31 décembre

RÉPARTITION PAR DEVISE	Actif	Passif	Instruments dérivés	Position nette 2002	Position nette 2001
Euro	11 532 687	5 493 015	(6 812 565)	(772 893)	460 706
Dollar des Etats-Unis	1 819 870	6 783 934	4 968 230	4 166	334
Yen japonais	419 543	455 955	37 788	1 376	566
Franc suisse	296 718	397 776	122 356	21 298	(1 523)
Livre sterling	7 182	237 660	230 592	114	203
Autres	141 431	849 091	707 729	69	65
TOTAL	**14 217 431**	**14 217 431**	**(745 870)**	**(745 870)**	**460 351**

NOTE 18 – POSITION DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité exprime la situation prévisionnelle de la trésorerie de la Banque.

Le tableau ci-dessous présente une analyse des actifs, des passifs et des instruments dérivés groupés en fonction de la durée restant à courir entre la date de clôture du bilan et la date contractuelle d'échéance des opérations.

Les actifs, passifs et instruments dérivés pour lesquels il n'existe pas de date contractuelle d'échéance sont regroupés dans la catégorie "Échéance non définie".

En milliers d'euros au 31 décembre

	jusqu'à 1 mois	de 1 à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	échéance non définie	Total
ACTIF							
Caisse, avoirs auprès des banques centrales	107	-	-	-	-	-	107
Créances sur les établissements de crédit et la clientèle							
- Comptes à vue	3 960	-	-	-	-	-	3 960
- Dépôts à terme	1 026 333	-	-	-	-	-	1 026 333
- Prêts	24 983	93 047	716 908	3 210 965	5 384 027	-	9 429 930
Portefeuille titres	361 093	237 350	507 091	820 173	1 142 639	765	3 069 111
Autres actifs	-	-	-	-	-	687 990	687 990
Total de l'actif	**1 416 476**	**330 397**	**1 223 999**	**4 031 138**	**6 526 666**	**688 755**	**14 217 431**
PASSIF							
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	7 810	-	-	40 783	8 162	-	56 755
Dettes représentées par un titre							
- Emprunts obligataires	863 921	123 492	302 436	5 629 049	4 441 345	-	11 360 243
- Emprunts perpétuels	-	-	-	-	145 625	-	145 625
Capital, réserves et résultat	-	-	-	-	-	1 245 656	1 245 656
Autres passifs	-	-	-	-	-	1 409 152	1 409 152
Total du passif	**871 731**	**123 492**	**302 436**	**5 669 832**	**4 595 132**	**2 654 808**	**14 217 431**
Instruments dérivés	(8 174)	(279)	31 832	(301 226)	(468 023)	-	(745 870)
Position de liquidité 2002	**536 571**	**206 626**	**953 395**	**(1 939 920)**	**1 463 511**	**(1 966 053)**	**(745 870)**
Position de liquidité cumulée 2002	**536 571**	**743 197**	**1 696 592**	**(243 328)**	**1 220 183**	**(745 870)**	
Position de liquidité cumulée 2001	315 770	1 278 880	(4 111)	(1 402 296)	1 279 351	460 352	

NOTE 19 - ESTIMATION DE LA VALEUR DE RÉALISATION

Les estimations de la valeur de réalisation des opérations inscrites au bilan de la Banque, c'est-à-dire du montant approximatif pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif réglé entre deux parties indépendantes et informées, réalisant une transaction de leur plein gré, sont indiquées ci-dessous.

Ces estimations appellent les précisions suivantes :

- L'ensemble des estimations de valeur tient compte des instruments dérivés liés ;
- La valeur des prêts est nette de provisions, donc proche de leur valeur de réalisation ;
- La Banque couvrant certains risques de taux de manière globale, il n'est pas possible de déterminer précisément quelles sont les opérations couvertes. Aussi, l'estimation de ces opérations couvertes ne tient pas compte de la valeur de ces instruments dérivés.

L'estimation de la valeur de réalisation indique une réserve additionnelle au 31 décembre 2002 de 13 529 milliers d'euros (31 décembre 2001 : 21 787 milliers d'euros).

En milliers d'euros au 31 décembre

	Valeur au bilan 2002	Ajustement de valeur	Valeur estimée 2002	Valeur estimée 2001
ACTIF				
Créances sur les établissements de crédit	7 128 883	51 587	7 180 470	6 909 163
Créances sur la clientèle	3 331 447	131 935	3 463 382	3 213 364
Portefeuille titres	3 069 111	17 335	3 086 446	2 856 296
Autres actifs	687 990	-	687 990	1 532 331
Total	**14 217 431**	**200 857**	**14 418 288**	**14 511 154**
PASSIF				
Dettes envers les établissements de crédit	161	-	161	20 437
Dettes envers la clientèle	56 594	(8 108)	48 486	45 125
Dettes représentées par un titre	11 505 868	19 132	11 525 000	12 601 851
Autres passifs	1 265 152	176 304	1 441 456	524 201
Capitaux propres	1 389 656	-	1 389 656	1 297 753
Total du passif	**14 217 431**	**187 328**	**14 404 759**	**14 489 367**
VALEUR ESTIMÉE NETTE DE RÉALISATION			**13 529**	**21 787**

RAPPORT DE L'AUDIT EXTERNE

Barbier Frinault
& Autres

■ S.A.S. à capital variable de 37.000 Euros
438 476 913 R.C.S. Nanterre

■ 41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine cedex
Tél. : 01.55.61.00.00
Fax : 01.55.61.05.05

A l'attention des membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Direction

Dans le cadre du mandat qui nous a été confié par le Conseil de Direction, nous avons procédé à l'audit des comptes annuels établis en Euros, annexés au présent rapport, de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe – CEB pour l'exercice clos le 31 décembre 2002. Ces comptes relèvent de la responsabilité du Gouverneur. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces comptes, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit de l'IFAC. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe au 31 décembre 2002, ainsi que du résultat de ses opérations et des variations de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les principes comptables définis par la Directive de l'Union Européenne (86/635) CEE.

Neuilly-sur-Seine, le 27 février 2003

Barbier Frinault & Autres
Réseau Ernst & Young
Philippe Peuch-Lestrade

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles
Réseau ERNST & YOUNG

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT AINSI QUE SUR LES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR 2002

Conformément au mandat qui lui a été donné en vertu de l'article XII du Statut de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe, et aux Résolutions 334 (2001) et 335 (2001) adoptées par le Conseil de direction après avoir entendu le Conseil d'administration, le Comité de Surveillance s'est réuni à Paris les 2 et 3 décembre 2002 pour une réunion préliminaire et du 24 au 28 février 2003 pour examiner le bilan et le compte de résultat de la Banque, ainsi que les Notes annexes aux Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Sur la base de la Résolution 326 (2000) du Conseil de direction et des conclusions adoptées par le Comité de Surveillance les années précédentes, l'auditeur externe, Barbier Frinault et Autres (Ernst & Young, anciennement Andersen) a présenté son rapport et donné, en tant que de besoin, les détails du déroulement de l'audit.

Le Comité de Surveillance a procédé à l'audit de la Banque pour l'exercice 2002 de la façon suivante :

- en consultant le Gouverneur, les Vice-Gouverneurs et les Directeurs de la Banque ;
- en examinant les documents comptables de la Banque pour l'exercice 2002 comprenant le bilan au 31 décembre 2002, le compte de résultat et les Notes annexes aux Etats financiers qui ont été préparés par le Département de la comptabilité de la Banque et signés par le Gouverneur le 26 février 2003 ;
- en consultant le Département d'audit interne ;
- en consultant l'auditeur externe de la Banque et en examinant son rapport préliminaire et son rapport long pour l'exercice 2002 ;
- en obtenant l'opinion signée par l'auditeur externe le 27 février 2003 ;
- en obtenant l'ensemble des documents, renseignements et explications utiles qu'il estime nécessaires. Ceux-ci ont été volontiers communiqués par le Gouverneur, le personnel concerné et l'auditeur externe.

Le Comité de Surveillance certifie, sur la base des renseignements mis à sa disposition et dans toute la mesure où il a pu s'en assurer, que le bilan et le compte de résultat de la Banque (y compris les Notes annexes aux Etats financiers) concordent avec les écritures et autres pièces comptables et reflètent fidèlement et honnêtement, à tous les égards matériels, l'état des opérations de la Banque au 31 décembre 2002, le résultat de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice écoulé, en conformité avec les principes comptables énoncés dans la Directive de la Communauté européenne (86/635/CEE).

Paris, 28 février 2003

M.I. CASTELÃO FERREIRA DA SILVA
F. CASSEL
P. BRÜGGER

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2002 APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT

En milliers d'euros au 31 décembre

ACTIF	Notes	2002	2001
Caisse, avoirs auprès des banques centrales		107	32
Créances sur les établissements de crédit			
(a) à vue		3 960	3 301
(b) à terme			
- dépôts	3	1 026 333	1 336 513
- prêts (a)		6 098 483	5 555 525
Créances sur la clientèle			
- prêts (b)		3 331 447	3 156 504
Total prêts (a + b)	3	**9 429 930**	**8 712 029**
Effets publics et valeurs assimilées		439 129	459 052
Obligations et autres titres à revenu fixe		2 629 216	2 411 928
Actions et autres titres à revenu variable		766	716
Total portefeuille titres	4	**3 069 111**	**2 871 696**
Actifs incorporels	5	1 170	1 001
Actifs corporels	5	12 897	10 734
Capital souscrit, appelé, non versé et réserves à recevoir des pays membres	12	456	1 137
Autres actifs	6	4 898	5 036
Comptes de régularisation	6	668 569	984 345
TOTAL DE L'ACTIF		**14 217 431**	**13 925 824**

PASSIF	Notes	2002	2001
Dettes envers les établissements de crédit			
(a) à vue		161	-
(b) à terme	7	-	20 437
Dettes envers la clientèle			
à terme	7	56 594	60 117
Dettes représentées par un titre	8	11 505 868	12 023 316
Autres passifs	9	27 604	103 154
Compte de régularisation	9	1 146 347	325 678
Compte Fiduciaire Sélectif (CFS)	10	58 322	55 527
Provisions pour risques et charges	11	38 081	43 141
Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)	2	144 000	144 000
Capital	12		
a) Souscrit (versé 361 488)		3 231 388	3 003 828
b) Non appelé		(2 869 604)	(2 667 167)
		361 784	**336 661**
Réserve générale		878 670	813 793
TOTAL DU PASSIF		**14 217 431**	**13 925 824**

HORS-BILAN	Notes	2002	2001
Engagements donnés			
Engagements de financement sur projets approuvés	3	1 906 488	2 547 814
Garanties			
a) Prêts accordés par des tiers		4 907	6 113
b) Assignation d'IRS		133 499	323 904
Opérations sur instruments financiers à terme	16	16 423 106	15 444 023

Les notes annexes font partie intégrante des Etats financiers.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 224E RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Résolution 1472 (2003) **CA/PV 224 (2003)**

Paris, le 20 mars 2003

Le Conseil d'administration,

Vu l'article XI, section 2, du Statut de la Banque,

Vu le bilan, le compte de résultat et les Notes annexes aux Etats financiers au 31 décembre 2002,

Ayant pris acte du rapport de l'audit externe au 27 février 2003,

Ayant pris acte du rapport du Comité de Surveillance au 28 février 2003,

Ayant pris acte de la Note du Gouverneur du 4 mars 2003,

1. recommande au Conseil de direction d'approuver le bilan, le compte de résultat et les Notes annexes aux Etats financiers au 31 décembre 2002,

2. donne quitus au Gouverneur de sa gestion financière pour l'exercice 2002,

3. affecte le bénéfice net de l'exercice 2002 (+ € 95 202 097) comme suit :
 - € 90 000 000 à la réserve générale
 - € 5 202 097 au Compte Fiduciaire Sélectif,

4. recommande au Conseil de direction d'approuver le point 3 ci-dessus.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 172E RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DE LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Résolution 345 (2003) **CD/PV 172 (2003)**

Paris, le 28 mars 2003

Le Conseil de direction,

Vu l'article IX, section 3, chiffre 1, litt. e du Statut,

Vu le bilan et le compte de résultat ainsi que les Notes annexes aux Etats financiers au 31 décembre 2002,

Vu la certification de l'auditeur externe du 27 février 2003

Vu les rapports des organes statutaires de la Banque, à savoir :
- le rapport du Gouverneur pour l'exercice 2002,
- le rapport du Comité de Surveillance du 28 février 2003,

Vu la Résolution 1472 (2003) du Conseil d'administration,

Ayant entendu le Comité de Surveillance,

Décide :
- d'approuver le rapport annuel, les comptes et le bilan général de la Banque pour 2002,
- de donner quitus au Conseil d'administration pour l'année 2002 et,
- d'entériner le paragraphe 3 de la Résolution 1472 (2003) du Conseil d'administration du 20 mars 2003, par lequel le Conseil d'administration a affecté le bénéfice net de 2002, de € 95 202 097, comme suit :
 - € 90 000 000 à la réserve générale
 - € 5 202 097 au Compte Fiduciaire Sélectif.